



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

DÉPARTEMENT SANTÉ

**MÉMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER EN
DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE SENGHOR**

SPECIALITE : SANTÉ INTERNATIONALE

Présenté par : Madame TASSIBA T. Martine Esther

**PLANNING FAMILIAL ET LUTTE
CONTRE LE TRAFIC DES
ENFANTS**

Soutenance le 25 Mars 2007

Jury:

Président : Dr Christian MESENGE

Membres : Dr Anne-Marie MOULIN

Dr Jérôme PALAZZOLO

Xème Promotion : 2005-2007

Au DIEU protecteur et aimant qui m'a guidé et soutenu

A tous ceux qui me sont chers et que j'ai dû priver de ma présence durant deux longues années, trouvez en ce travail une compensation du sacrifice consenti

Remerciements

C'est l'occasion pour moi de remercier sincèrement et du fond de mon cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce mémoire, fruit de deux années de labeur. Mes remerciements vont particulièrement :

- ☞ Aux membres du jury pour l'immense honneur qu'ils me font d'évaluer ce travail afin d'en faire un outil au service du développement,
- ☞ A Monsieur Christian MESENGE, Directeur du Département Santé pour sa disponibilité, son soutien, ainsi que ses observations ;
- ☞ A Madame Anne-Marie MOULIN, d'avoir bien voulu corriger et juger ce travail
- ☞ Au Docteur Emilie KPADONOU de Terre des hommes Bénin pour ses remarques qui m'ont permis de parfaire ce travail
- ☞ A la déléguée de Terre des hommes Bénin et à tout son personnel pour m'avoir acceptée pendant trois mois au sein de leur institution
- ☞ A tous les collègues du Département Santé et les amis de la communauté estudiantine senghorienne, sans oublier tout le personnel de l'université. Vous avez contribué à rendre le séjour alexandrin agréable.

Résumé

Dans le monde, chaque jour, des enfants sont achetés, vendus, importés et exportés comme des biens de consommation. L'une des causes de ce phénomène qu'est le trafic d'enfants, est la polygamie qui entraîne habituellement un grand nombre d'enfants dans le foyer.

Presque toutes les actions menées se concentrent sur l'enfant en omettant le milieu dont il est issu, donc les causes profondes du phénomène. Par conséquent, le problème persiste.

Pour contribuer à réduire ce phénomène au Togo, nous avons effectué un stage de trois mois dans une ONG au Bénin.

L'ONG Terre des hommes Bénin à travers son programme de protection a mis sur pied, une expérience pilote dans trois villages où le trafic d'enfants est très répandu. Ce projet combine des actions de lutte contre le trafic d'enfants et un projet Materno-infantile par actions synergiques et complémentaires.

La stratégie est d'intégrer dans les animations destinées aux couples, des notions sur le planning familial, de les amener progressivement à y adhérer et leur proposer des méthodes de planning familial dans le respect de la culture. Le résultat est de réduire à terme le nombre d'enfants à charge et donc de diminuer les risques de trafic.

En 2005, l'évaluation a montré que sur 154 femmes ayant deux enfants ou plus, 127, soit 82% ont respecté un intervalle d'au moins de deux ans entre leur premier et leur deuxième enfant. Pour fin 2006 la tendance montre que plus *10% des femmes suivies respectent un espace inter génésique de 3 ans; 85% connaissent les centres de santé où elles peuvent bénéficier des services du PF et 20% des maris adhèrent à l'utilisation d'une méthode contraceptive.*

A l'issue du stage, nous proposons la conception d'un projet de transfert de connaissance s'appuyant sur la même ONG existant déjà au Togo, mais n'ayant pas encore de projet Santé Materno-infantile.

Mots clés: Trafic d'enfants, planning familial, protection, Togo, Bénin.

Liste des tableaux et figures

Figure N°1 : Organigramme Secteur Santé.....	4
Figure N°2 : Organigramme Secteur Protection.....	4
Figure N°3: atelier de planification communautaire avec les représentants des groupes.....	9
Figure N°4: Atelier de suivi des Diagnostic Participatif avec la population.....	11
Figure N°5 : perception du trafic dans les pays d’Afrique	16

Liste des sigles et abréviations

- AGR** : Activité Génératrice de Revenu
- AIPE** : Aide Internationale Pour l'Enfance
- APE** : Association des Parents d'Elèves
- BPM** : Brigade de Protection des Mineurs
- CEO** : Carrefour d'Ecoute et d'Orientation
- CeRPA** : Centre Régional pour la Promotion de l'Agriculture
- CLEPE**: Comité Locaux d'Education et de Protection de l'Enfant
- DP**: Diagnostic Participatif
- EFP**: Education First Program
- ETM**: Exploitation, Trafic et Maltraitance
- ESAM** : Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde
- EVTE**: Enfant Victime de Trafic et d'Exploitation
- IST** : Infections Sexuellement Transmissibles
- OCB** : Organisation du Comité de Base
- OIT** : Organisation Internationale du Travail
- OMD**: Objectifs du Millénaire pour le Développement
- OMS**: Organisation Mondiale de la Santé
- ONG**: Organisation Non Gouvernementale
- PCIME -C**: Prise en Charge Intégrée de la Mère et de l'Enfant- Communautaire
- PF**: Planning Familial
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement
- POA**: Plan Opérationnel Annuel
- SIDA** : Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
- SR**: Santé de Reproduction
- Tdh**: Terre des hommes
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- UNICEF**: Fond des Nations Unies pour l'Enfance
- VIH** : Virus d'Immuno déficience Humaine

*« Tout a ou bien un prix ou bien une dignité.
On peut remplacer ce qui a un prix par son
équivalent.
En revanche, ce qui n'a pas de prix, et donc pas
d'équivalent, c'est ce qui possède une dignité».*

Emmanuel Kant

Table des matières

.....	IX
.....	IX
Introduction.....	1
1.Méthode.....	3
1.1.Recherche documentaire.....	3
1.2.Stage.....	3
1.2.1Lieu de stage: ONG terre des hommes.....	3
1.2.1.1.Historique et mission.....	3
1.2.1.2.Organisation de la structure.....	4
1.2.1.3.Domaines d'expertise.....	5
1.2.2.Activités menées.....	9
2.Résultats.....	15
2.1.Recherche documentaire.....	15
2.2.Stage.....	17
2.2.1.Diagnostic Participatif PCIME-C.....	17
2.2.2.Animation et Planning familial.....	17
1.2.3.Problématique de la planification des naissances.....	19
3.Discussion.....	21
3.1.Trafic d'enfants au Togo : fait et chiffres	23
3.2.Manifestations du trafic des enfants.....	24
3.3.Conséquences du trafic sur les enfants.....	25
3.4.Formes de violence sur les enfants	25
4.Recommandations.....	27
4.1.Renforcement institutionnel : Création d'un cadre national de lutte	28
4.2.Intégration de la lutte contre le trafic d'enfants dans les priorités de l'Etat	28
4.3.Amélioration des conditions de vie et de bien être des populations.....	29
4.4.Déploiement d'un personnel	31
5.Projet d'appui à la lutte contre le trafic des enfants par Terre des hommes -Togo.....	32
5.1.Présentation de Terre des hommes Togo.....	32
5.2.Cadre du projet.....	33
5.2.1.Contexte local des zones ciblées pour la prévention.....	33
5.2.2.Justification du projet.....	33
5.3.Logique d'intervention.....	34
5.3.1.But du projet.....	34
5.3.2.Objectif du projet.....	34
5.3.3.Stratégie globale d'intervention.....	34
Schéma de la stratégie globale d'intervention.....	36
5.3.4.Résultats attendus.....	37
5.3.5.Indicateurs de réussite du projet.....	37
5.4.Critères d'appréciation du projet.....	38
5.4.1.Viabilité.....	38
5.4.2.Renforcement des capacités locales.....	39
5.4.3.Cohérence, participation et genre.....	39
5.5.Ressources et potentialités du projet.....	40
5.5.1.Ressources au niveau national.....	40

5.5.2.Ressources au niveau de la communauté.....	40
5.5.3.Ressources au niveau des partenaires.....	40
5.5.4.Ressources au niveau de Terre des hommes.....	41
5.5.5.Budget prévisionnel et financement du projet.....	41
5.6.Obstacles et limites probables du projet.....	42
5.7.Suivi et évaluation du projet.....	42
5.7.1.Suivi du projet.....	42
5.7.2.Évaluation du projet.....	43
5.8.Cadre logique du projet.....	44
Conclusion.....	46
Annexes.....	i

Introduction

Chaque année dans le monde, des centaines de millions d'enfants, de tous les pays, sont victimes d'exploitation, d'abus sexuels et de violence de tout genre. Ils sont enlevés de leurs foyers et de leurs écoles, puis réduits à la servitude, ou vendus à des réseaux de prostitution, et /ou enrôlés de force dans les armées.

Le «Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2000)», et le «Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (2000)» ont différencié les termes «traite» et «trafic» de personnes. Ils établissent que la traite désigne le recrutement forcé, le déplacement (interne ou transfrontalier) d'une personne et son exploitation subséquente, alors que le trafic, pour sa part, désigne le déplacement transfrontalier d'une personne (un acte posé dans le cadre du trafic de personnes pourrait donc également correspondre à un acte de traite s'il était commis dans le but d'exploiter ces personnes et s'il est de caractère transfrontalier). Cette différenciation entre les termes «traite» et «trafic» est cependant récente et crée encore de la confusion.

En droit pénal, on parle de trafic d'enfant lorsque celui-ci est pris et proposé pour vente à une autre personne moyennant rémunération. Une telle pratique est distincte de la traite d'enfant qui désigne le commerce illégal d'enfant ou la circulation illicite de celui-ci. L'enlèvement d'enfant se fait sans le consentement des parents ou des responsables légaux de la victime, tandis que l'exposition d'enfant s'entend comme la pratique qui consiste à amener l'enfant en un lieu où sa sécurité physique, morale et mentale ne lui est pas garantie et assurée.

Pour une meilleure compréhension, et étant donné que dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, jusqu'à récemment, c'est le terme «trafic» qui a systématiquement été employé aussi bien par les acteurs gouvernementaux que non gouvernementaux, nous utiliserons dans le présent travail le terme «trafic ».

Le trafic d'enfants est un phénomène qui désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'accueil d'enfants, par la menace, le recours à la force ou à d'autres formes de contraintes. Parfois, pour obtenir le consentement des parents, nécessaire à l'enlèvement des enfants à des fins d'exploitation, la fraude, la tromperie, ou encore l'offre de divers avantages matériels et financiers sont utilisés.

Il est certes difficile de collecter des données fiables sur les enfants et quasiment impossible de compiler des statistiques mondiales totalement justifiées. Néanmoins, on estime que le trafic affecte environ 1,2 millions d'enfants par an¹.

Fondamentalement, le trafic d'enfants est un marché répondant aux lois de l'offre et de la demande. Aussi cruelle que puisse paraître cette constatation - les enfants sont réduits à l'état de marchandises -, l'ignorer risquerait d'induire des réponses inadéquates et inefficaces².

En Afrique occidentale et centrale, la forme de trafic d'enfants la plus répandue est le placement dans une famille pour les filles et l'exploitation dans les plantations et mines pour les garçons. Dans le cadre des migrations frontalières, certains pays sont pourvoyeurs (Ghana Mali, Burkina Faso, Togo) d'autres sont récepteurs (Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, Côte d'Ivoire) tandis que certains abritent des trafics dans les deux sens (Nigeria, Bénin). (cf. annexe1)

Au Togo, le phénomène n'épargne aucune région. Il se manifeste plus particulièrement dans les régions Centrale et de la Kara. C'est un phénomène à la fois interne et externe. Plusieurs stratégies et actions ont été mises en œuvre, seulement, elles semblent n'avoir que très peu d'effets sur le phénomène qui s'amplifie chaque jour. Il est donc opportun de repenser la lutte.

Selon le rapport de synthèse du Bureau International du Travail sur le travail des enfants, les routes du trafic d'enfants vont de pays et régions où la pauvreté est généralisée, les niveaux d'éducation bas et les taux de natalité élevés vers des zones moins peuplées et plus développées³.

1

² UNICEF: le trafic d'enfants; UNICEF Belgique, Christian Wiener, Avenue des Arts 20, 1000 Bruxelles; page 16

³ Programme international sur l'élimination du travail des enfants (IPEC) et BIT, « Combating trafficking in children for labour exploitation in West and Central Africa: synthesis report based on studies of Benin, Burkina Faso, Cameroon, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Nigeria and Togo » (Genève, BIT, 2001), p. 6.

Autrement dit, les charges familiales excessives, l'analphabétisme et l'absence ou l'ignorance des méthodes de planning familial sont les causes majeures du trafic d'enfants.

Pour tenter de saisir le problème à sa racine, nous nous sommes demandé alors, si la mise en place d'un programme de planning familial n'est pas une piste à explorer.

Le planning familial signifie, selon le dictionnaire Petit Robert, « *la planification des naissances choisie par le couple.* »

Il importe dès lors que les stratégies à mettre en œuvre passent par des mesures qui sont à notre portée immédiate, tels les acquis en matière de santé, l'alphabétisation de la femme, l'amélioration des conditions socio économiques des populations, surtout celle de la femme, tout en favorisant l'accès à l'éducation de tous les enfants selon les réalités de nos milieux et de la situation.

1. Méthode

Pour atteindre nos objectifs, nous avons fait une recherche documentaire et effectué un stage de mise en situation professionnelle. Ce stage s'est déroulé pendant 3 mois à l'ONG Terre des hommes –Bénin.

1.1.Recherche documentaire

Elle s'est déroulée tout au long du cursus. Durant le stage, à la délégation de Terre des hommes à Cotonou nous avons eu accès à la documentation, fait des entretiens avec les agents du Centre Oasis⁴ et des personnes ressources d'autres structures dans le domaine de la lutte contre le trafic.

1.2.Stage

1.2.1Lieu de stage: ONG terre des hommes

1.2.1.1.Historique et mission

Terre des hommes est une fondation humanitaire créée par Edmond Keiser. Elle est présente dans 32 pays à travers le monde. C'est une fondation à vocation internationale, sans but lucratif. Sa mission est d'aller au secours des enfants vulnérables, dans la mesure de ses possibilités.

⁴ Centre Oasis : centre d'accueil, de transit et d'hébergement des enfants de l'ONG Terre des hommes

Terre des hommes a démarré son intervention au Bénin en 1974. En 1996, la délégation béninoise a étendue ses activités au Togo. Et, depuis 2005, elle est redevenue une délégation nationale avec plusieurs programmes à travers tout le pays.

1.2.1.2.Organisation de la structure

La structure intervient a la fois sur les aspects santé et protection, elle a deux organigrammes selon le projet, comme présenté sur les figures N°1 et N°2.

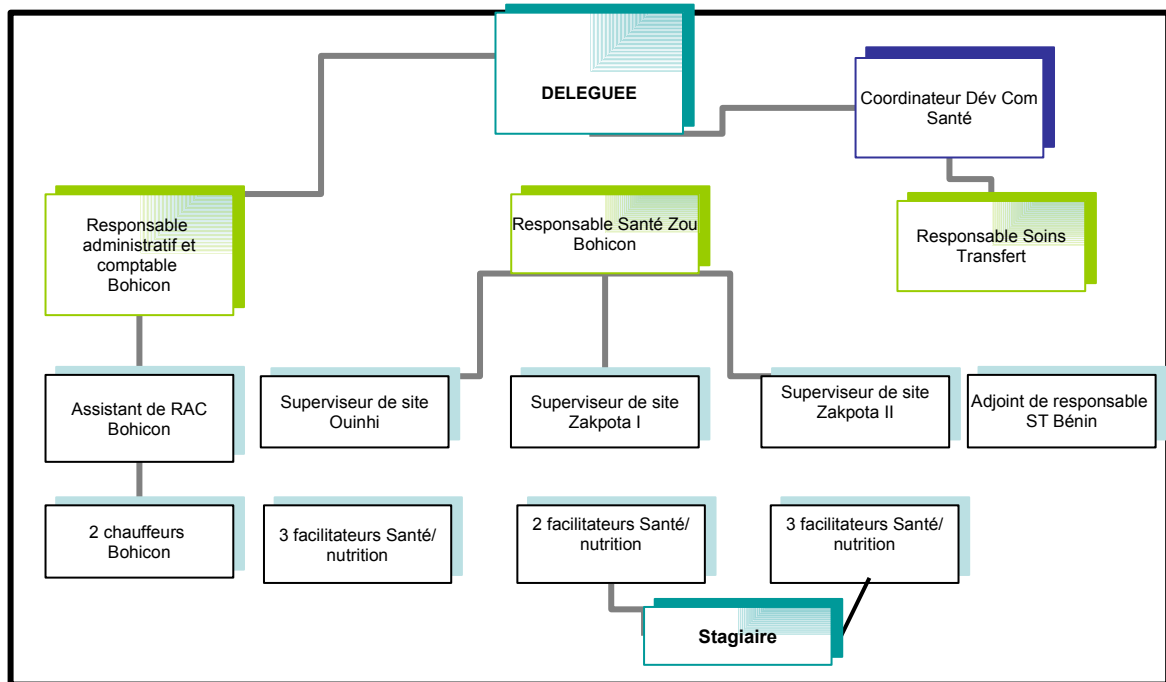


Figure N°1 : Organigramme Secteur Santé

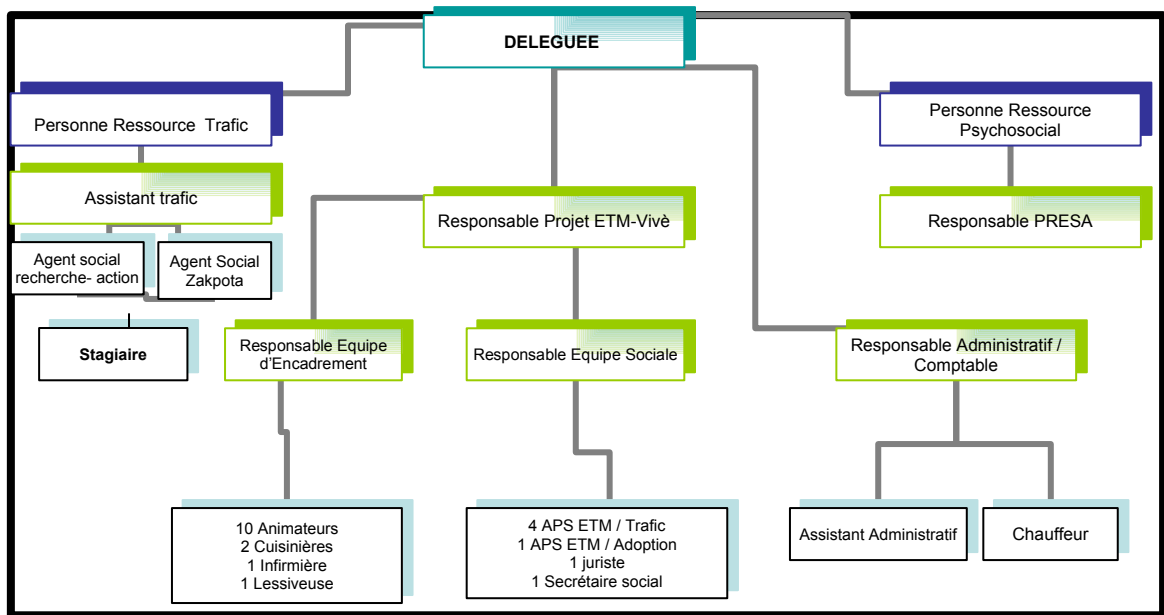


Figure N°2 : Organigramme Secteur Protection

1.2.1.3. Domaines d'expertise

Les activités de Terre des hommes au Bénin se concentrent sur deux domaines prioritaires:

- ☞ santé pour des soins de santé adéquats et de proximité pour les populations isolées et défavorisées ;
- ☞ protection de l'enfance contre toutes les formes de négligence, d'exploitation ou d'abus, et pour favoriser leur réhabilitation sociale.

En amont, la priorité a été donnée à la promotion des droits des enfants et au renforcement des réseaux sociaux.

1.2.1.3.1. Santé

En matière de santé Materno-infantile, Terre des hommes développe un programme de sensibilisation communautaire dans des villages, ainsi qu'un appui aux centres de santé pour améliorer la qualité des soins. Les indicateurs nationaux sont heureusement sur la voie d'une lente et faible amélioration. Egalement, elle identifie des enfants nécessitant

des soins spécialisés, prodigués en priorité dans les infrastructures locales existantes, ou transférés en Europe lorsque cela s'avère nécessaire.

Le centre pédiatrique créé par Terre des hommes est devenu en 2000, une unité du Centre Hospitalier Départemental du Zou. Des enfants prématurés, malnutris ou malades y sont soignés. Enfin, dans ce département, Terre des hommes mène un programme de sensibilisation communautaire sur les maladies, les bonnes pratiques d'hygiène, la nutrition et développe un réseau communautaire de prise en charge pour réduire le taux de mortalité infantile à travers son projet de santé Materno-infantile avec une forte implication des communautés surtout des femmes.

1.2.1.3.2. Protection

La lutte contre l'exploitation et le trafic interne et transfrontalier reste la priorité absolue de cette institution.

La proximité avec le Nigeria génère d'importants mouvements de trafic d'enfants transfrontaliers. La prise en charge, la réhabilitation, la réintégration et la réinsertion des enfants victimes de trafic, est l'objectif du Centre Oasis situé à Cotonou.

L'objectif est de faire bénéficier de son système de protection, d'ici à 2007, 5000 enfants. De plus, Terre des hommes fait un plaidoyer auprès des autorités concernées à divers niveaux pour une meilleure prévention du phénomène de trafic d'enfants.

Terre des hommes développe un programme contre l'exploitation, le trafic et la maltraitance à travers son projet *Exploitation Trafic Maltraitance* « ETM-VIVÊ ». Le trafic d'enfants est au Bénin un phénomène visible et massif, et en dépit de ses efforts de sensibilisation les populations et les autorités semblent rester insuffisamment concernées par la problématique.

Le trafic d'enfants est une réalité au Bénin. Ce phénomène complexe qui prend de plus en plus de l'ampleur, nous interpelle tous.

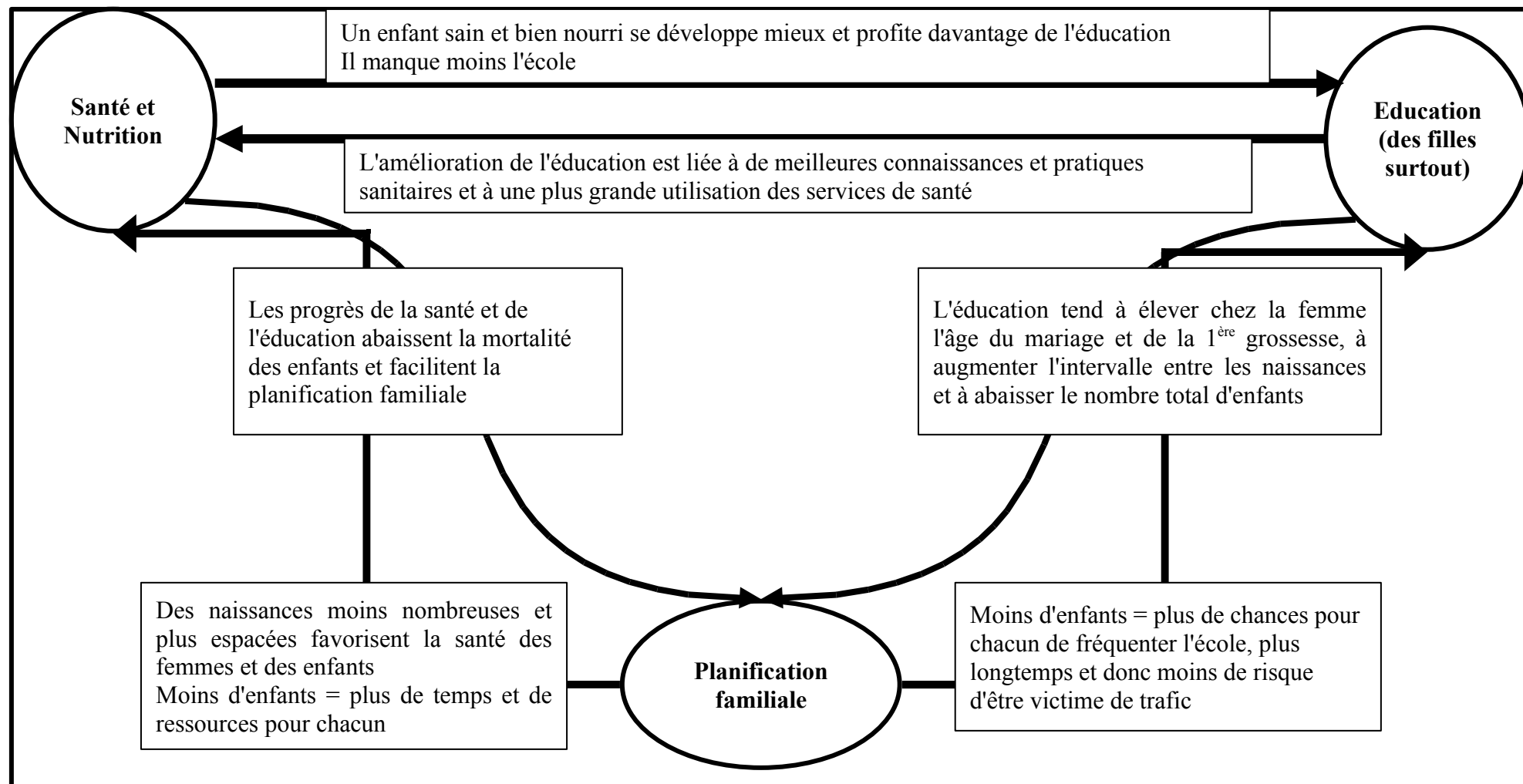
Les stratégies et dispositions juridiques internationales et nationales en vigueur pour réprimer le trafic n'ont véritablement que très peu d'effet sur celui-ci. Cette situation donne à réfléchir sur la mise en œuvre d'une stratégie plus efficace qui tienne compte des réalités du terrain et de l'environnement. De plus, la nature du phénomène diffère selon les milieux et le contexte, une connaissance endogène du phénomène suivant les milieux s'impose.

Afin de contribuer plus efficacement à la lutte, la Délégation béninoise de la fondation Terre des hommes Bénin a créée une formule novatrice qui est la mise en synergie de ses actions de promotion de la santé et de la nutrition avec la problématique de la lutte contre le trafic d'enfants dans le Zou, plaque tournante du flux d'enfants vers les carrières de pierre d'Abéokouta au Nigeria (cf. carte Annexe 2).

Dans ce département, Terre des hommes a initié des activités de recherche-action⁵.

⁵ Le principe de toute recherche-action, c'est qu'une action peut être source d'une "connaissance" qui sera immédiatement réinvestie dans l'action en cours. L'action qui vise à transformer une situation sociale comportera toujours une part d'analyse de cette situation qui fait partie, réflexivement, de cette action. L'action produit toujours de la "visibilité", au moins potentielle, l'accompagnement d'une sorte d'analyse qui ne se connaît pas en général comme telle, mais qui sort de l'action et y retourne en la modifiant.

1.2.1.3.3. Schéma de la formule novatrice de Terre des hommes- Bénin



1.2.2. Activités menées

Cette partie de mon stage s'est effectuée à la Coordination Centre de l'ONG à Bohicon dans le département du Zou.

Effet, nous avons eu une expérience très enrichissante sur les activités que mènent Terre des hommes dans le domaine de la promotion de la santé Materno-infantile et de la lutte contre le trafic d'enfants.

1.2.2.1. Séances de Diagnostic Participatif Communautaire de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant- (DP PCIME-C)

Les séances ont été réalisées dans 2 villages à savoir : Djoyitin (cf. annexe 3) et Za agbokpa.

Cette activité a bénéficié de la participation active des communautés. Séances au cours desquelles, la population regroupée en petits groupes de paires « focus group »⁶ ont pu identifier les problèmes liés à la protection des enfants dans le village.

Ce processus de réalisation du Diagnostic Participatif (DP) s'est effectué en plusieurs étapes : d'abord la tenue d'une première assemblée générale. Au cours de cette assemblée générale, la représentativité des différentes couches et des divers hameaux de la communauté est vérifiée. Notons qu'avant tout, on procède à la présentation de l'équipe ; ensuite la population est informée des objectifs visés avant de rendre public la durée des activités et les informations sur le déroulement des travaux en « focus group ». Pour ce faire, la communauté est divisée en quatre groupes : les hommes, les femmes, les jeunes et enfin les enfants.

Essentiellement, les travaux en « focus group » ont consisté à faire l'analyse de la situation du village et de recenser tous les problèmes. Les priorités ont varié d'un groupe à un autre par rapport à l'identification et à la hiérarchisation des problèmes. Les causes, les conséquences des problèmes, les solutions essayées et celles envisagées ont été le soubassement même des échanges en groupe.

Ces séances avaient pour support de base, les guides d'animation conçus pour chaque groupe focalisé. Les outils à utiliser pendant l'animation des groupes spécifiques, de

⁶ Le focus group est une méthode d'enquête qualitative rapide qui a été développée en 1940 aux USA. Technique très prisée en Marketing, le focus groupe a été utilisé en sciences sociales à partir des années 80. cf. annexe 4 : **Méthodologie du focus group**

même que les résultats attendus de chaque focus sont clairement indiqués dans lesdits guides.

A la fin de chaque travail du groupe, dix à quinze personnes ont été identifiées par « focus group » comme étant des représentants pour participer à l'atelier de planification communautaire dont les travaux seront ensuite amendés et validés en assemblée générale de restitution.



Figure N°3: atelier de planification communautaire avec les représentants des groupes

1.2.2.2. Séances d'animation et planning familial

- **Dramè :**

La principale activité réalisée dans ce village a consisté en une **Séance de discussion avec deux groupements de femmes sur la protection des enfants et la planification des naissances.**

Le but de cette rencontre était de faire ressortir les différents types de protection selon les femmes au sein de la famille afin de voir comment pouvoir les améliorer

dans l'intérêt des enfants. Les objectifs fixés pour cette séance ont été entre autres de :

- ✓ Réaliser un état des lieux sur l'implication des femmes dans la protection des enfants ;
- ✓ apprécier et voir comment les impliquer davantage dans la protection des enfants ;
- ✓ faire le bilan des activités de Planning Familial (PF) et leur suivi dans le milieu ;
- ✓ recenser les difficultés rencontrées par les femmes et leurs propositions pour le mieux être des enfants dans le village ;
- ✓ faire un état des lieux sur leurs différentes activités et les types d'appuis recherchés.

La séance s'est déroulée en deux étapes à savoir :

Etape 1 : état des lieux de la protection des enfants dans le village

Etape 2 : difficultés rencontrées par les femmes par rapport à l'adoption d'une méthode de planification des naissances, à l'éducation des enfants. Bref, la part des hommes dans la santé des mères et la prise en charge des enfants.

- **Za-Adikogon**

Les activités réalisées au niveau de ce village sont au nombre de deux. Il s'agit de.

- ☞ **Suivi des DP avec la participation des enfants**

En effet, la séance a débuté par une animation des enfants du centre d'accueil de terre des hommes. Les travaux se sont déroulés en groupe (groupe des enfants et celui des adultes)

Points débattus en groupe :

- Situation et échange sur le suivi des DP
- Quel avenir pour les enfants après Terre des hommes

Récapitulation et comparaison du fonctionnement de Terre des hommes avec les autres structures.

Recommandation pour la redynamisation des activités :

- ✓ Formation pour les comités de suivi
- ✓ Motivation des comités
- ✓ Plus grande implication des partenaires pour la réussite des actions



Figure N°4: Atelier de suivi des DP avec la population

☞ Séance avec les sages du village

L'objectif de la séance était de comprendre comment se définissait la notion d'enfant dans les temps anciens, d'apprécier la place accordée aux enfants au sein des familles ; de découvrir le type d'éducation qui était donné aux enfants et enfin, de recenser les bonnes pratiques en matière de protection des enfants. Il s'agissait de faire ressortir les différents types de protection propres à la communauté afin de les valoriser et si possible les aider à les améliorer

La séance s'est déroulée en trois étapes à savoir :

Etape 1 : comment était considéré l'enfant dans le couple et quelles étaient les stratégies de sa protection au temps ancien ?

Etape 2 : quelle est selon les sages la différence avec ce qui se fait de nos jours ?

Etape 3 : quelle est aujourd'hui, la situation en ce qui concerne la situation des familles et la protection des enfants dans le village ? Est ce que les sages ont des propositions d'amélioration des stratégies actuelles de protection des enfants ce qui se fait ?

Village de Za-Hla

☞ Séance avec différents groupements du milieu sur le thème : Etat des lieux de la prévention / protection contre l'ETM des enfants

Etaient présents à cette séances différents groupes dont : le bureau de l'Association des Parents d'Elèves (APE) , le comité de sécurité , les représentants de 2 groupements de femmes, le relais communautaire, l'instance dirigeante du village (chef de village et ses notables), le responsable des jeunes.

L'objectif de la séance était d'identifier les différents mécanismes existant en matière de protections et prévention du trafic. Pour ce faire, plusieurs rubriques ont été passées en revues à savoir :

- ⇒ Mécanismes de fonctionnement du Comité Local d'Education et de Protection de l'Enfant (CLEPE) en matière de protection des enfants
- ⇒ Mécanisme de détection, d'inscription et de maintien dans les programmes éducationnels et vocationnels
- ⇒ Mécanisme d'assistance aux Enfants Victimes de Trafic et d'Exploitation (EVTE) et de réponse à leurs besoins immédiats
- ⇒ Le mécanisme de la planification et du control des naissances.
- ⇒ Mécanisme d'établissement des pièces d'état civil (acte de naissance ou jugement supplétif)
- ⇒ Mécanisme de contrôle des déplacements des enfants hors du village /quartier et de prévention de leur mise au travail précoce, exploitation et/ou maltraitance
- ⇒ Mécanisme d'appui/ suivi/ renforcement des mécanismes de protection et de prévention impliquant la communauté

1.2.2.3. Ateliers

Ce stage nous a donné l'occasion de participer à des ateliers organisés dans le cadre des activités de notre structure d'accueil. Il s'agit de :

- Atelier d'élaboration du Plan Opérationnel Annuel (POA) du projet santé « *VINAGAN* » 2007, le 07 juin 2006 à Covè.
- Le plan stratégique est étalé sur une durée de 3 ans allant de janvier 2005 à décembre 2008 et ayant pour objectif de contribuer d'ici fin 2008 à l'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle des enfants de 0-5 ans, des femmes enceintes et allaitantes dans 34 villages dans le département du Zou par la mise en œuvre d'un paquet intégré d'interventions à base communautaire conformément aux normes recommandées par l'UNICEF et l'OMS.

Pour parvenir à cet objectif principal, des objectifs intermédiaires sont élaborés chaque année avec des activités planifiées à cet effet. L'Atelier du POA en est le cadre d'élaboration.

- Atelier d'actualisation et d'ajustement du POA 2006 du projet santé « *VINAGAN* » : à mi parcours des activités ont été réalisées et vu les réalités du terrain certaines activités ne paraissent plus adaptées. Parfois certaines activités ont été réalisées au cours du premier trimestre, alors qu'elles ont été programmées pour le dernier trimestre. Il convient donc de faire le point des activités, de remplacer celles déjà réalisées par d'autres plus pertinentes ; bref, d'actualiser le plan d'intervention.
- Remise de matériels éducatifs (kits scolaires composés de cahiers, livres, stylos, règle et un tissu Kaki pour la confection de l'uniforme scolaire) aux élèves à Za Hla : dans le suivi des enfants réintégrés, Terre des hommes apporte un soutien en matériel didactique et éducatif aux enfants victimes de trafic réorienté dans le système éducatif.
- Rencontre mensuelle de suivi du projet « *VINAGAN* » : cette rencontre se situe dans le cadre du partage des activités par les différents facilitateurs à tous le groupe afin de voir l'évolution du projet par rapport aux objectifs ; identifier les problèmes et difficultés et trouver des solutions. Elle regroupe tous les agents travaillant sur le projet et des personnes ressources de la Délégation.

2. Résultats

2.1. Recherche documentaire

▪ L'intervention et la lutte contre le trafic par Terre des hommes Bénin

Créé en 1990, le Centre Oasis de Cotonou accueille temporairement des enfants victimes d'exploitation, de trafic et de maltraitance, le temps de préparer leur retour dans leur famille ou d'organiser, avec le Ministère de la Famille, leur adoption nationale.

Terre des hommes s'est donné des stratégies pour intervenir adéquatement auprès des enfants victimes de trafic. De l'étude individuelle de cas à l'approche multidimensionnelle avec une équipe interdisciplinaire et multidisciplinaire, l'intervention est faite en considérant tous les acteurs : l'enfant, les parents, les tuteurs, éventuellement l'intermédiaire puis la communauté.

▪ Aide aux victimes

Avec la Brigade de protection des mineurs et le juge d'instruction

_ Protection immédiate de l'enfant

_ Contribution à l'enquête judiciaire

_ Réintégration des enfants dans leur famille ou auprès d'un parent protecteur.

▪ Prévention du problème

Avec l'UNICEF et la Direction de la famille et de l'enfance

- Sensibilisation des parents et des communautés dont les enfants victimes de trafic ont été accueillis par Terre des hommes.
- Constitution de cellules de relais pour la détection et la prévention dans les villages pourvoyeurs.
- Campagnes d'information et de sensibilisation en milieu rural des parents et communautés concernées par le phénomène.
- Prise en charge et accompagnement scolaire des enfants, surtout des filles
- Alphabétisation des femmes.

▪ Formation

Actualisation des stratégies d'intervention des équipes de Terre des hommes et d'autres organisations.

Malgré quelques résultats, ces stratégies de réintégration et d'aides ponctuelles aux familles ont vite révélé leurs limites. Dans leur pratique quotidienne, les agents se

trouvent face à différentes situations et différents problèmes pour lesquels les stratégies d'interventions n'avaient pas d'orientations, ni prévu des mesures adaptées. Il fallait bien évidemment envisager de façon plus exhaustive les besoins de l'enfant pour s'adapter aux problèmes rencontrés sur le terrain et disposer d'un éventail plus large de solutions. Les programmes existants avaient été axés principalement sur la réintégration familiale, et donc n'ont pas eu d'effet sur le phénomène.

En réaction à cette nouvelle situation, il fut décidé de regrouper un ensemble d'interventions simples, abordables et efficaces.

Ainsi, est née l'idée d'associer la prise en charge des enfants victimes de trafic et l'accompagnement de ceux à risque, à des actions en milieu ouvert qui intègrent aux stratégies existantes, l'idée de planning familial afin de limiter à la longue, le nombre de candidats potentiels au trafic.

Pour y parvenir, Terre des hommes s'est appuyé sur son projet de santé Materno-infantile né de la nécessité de mettre un frein à la croissance de la malnutrition dans le cadre de la formule de « Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant » (PCIME). Il s'agissait d'associer des interventions efficaces pour éviter les décès et pour améliorer la croissance et le développement de l'enfant en bonne santé.

La deuxième raison justifiant l'adoption d'une approche plus globale était le constat que, pour protéger la santé des enfants, et lutter efficacement contre le trafic d'enfants, il ne suffisait pas de viser un petit nombre de facteurs qui sont des causes directes du phénomène. A mesure que se généralisaient les technologies appropriées, la teneur et les modalités de la communication entre agents de terrain et parents ou communautés ont peu à peu évolué. Autrefois, une famille à qui on ramenait un enfant se voyait généralement sensibilisée sur les droits de l'enfant, les notions de base accompagnées d'un minimum d'instructions et d'explications concernant la protection. Or la réintégration d'un enfant dans son milieu d'origine introduisait un élément nouveau dans la relation entre la famille et la structure Terre des hommes. Lors de la visite de réintégration, la famille apprenait désormais à protéger l'enfant des abus, à reconnaître et appliquer les droits de l'enfant. Elle apprenait également à prendre ses responsabilités vis-à-vis de sa progéniture. On a vu ainsi se mettre en place une action systématique de conseil et de nouvelles relations de partenariat entre les agents de terrain et les familles. L'évolution a intégré le volet santé nutrition dans un projet pilote dans 3 villages de Zakpota. Les agents du programme de santé Materno-infantile voient de nombreux enfants malnutris, un manque de suivi prénatal entraînant des complications prénatales.

Ils notent aussi, de mauvaises pratiques qui mettent en danger la santé des femmes telles que les naissances rapprochées, un grand nombre d'enfants à charge. Ces familles, pour subvenir au besoin des enfants, sont obligés, d'envoyer certains travailler dans les grandes villes ou dans les pays voisins.

2.2.Stage

2.2.1. Diagnostic Participatif PCIME-C

Neuf villages ont été identifiés pour la mise en œuvre de la PCIME-C avec la réalisation des diagnostics participatifs assortis d'un plan d'action communautaire.

En plus des villages de 2005, la mise en œuvre de la composante communautaire de la PCIME est effective dans 15 villages sur les 34 que couvre le projet (cf. annexe 6), soit 100% du résultat fixé pour l'année.

Renforcement des capacités des acteurs communautaires surtout des femmes

- 2 rencontres avec l'Organisation du Comité de Base (OCB) pour le renforcement de leurs Activité Génératrice de Revenu (AGR) et, un plaidoyer pour l'octroi de crédit auprès du centre de promotion sociale.
- 46 OCB sont fonctionnelles sur l'ensemble des sites.

2.2.2. Animation et Planning familial

- ***Animation***

Les séances d'animation ont montré que les populations ont des notions sur le trafic d'enfants du fait de la présence d'ONG travaillant dans le milieu. Néanmoins, le phénomène n'est pas mal perçu. C'est plutôt une alternative pour les familles dans la prise en charge efficace de leur progéniture. Cela reflète d'une certaine manière, la perception globale du phénomène en Afrique de l'ouest et du centre comme le montre la figure N°5

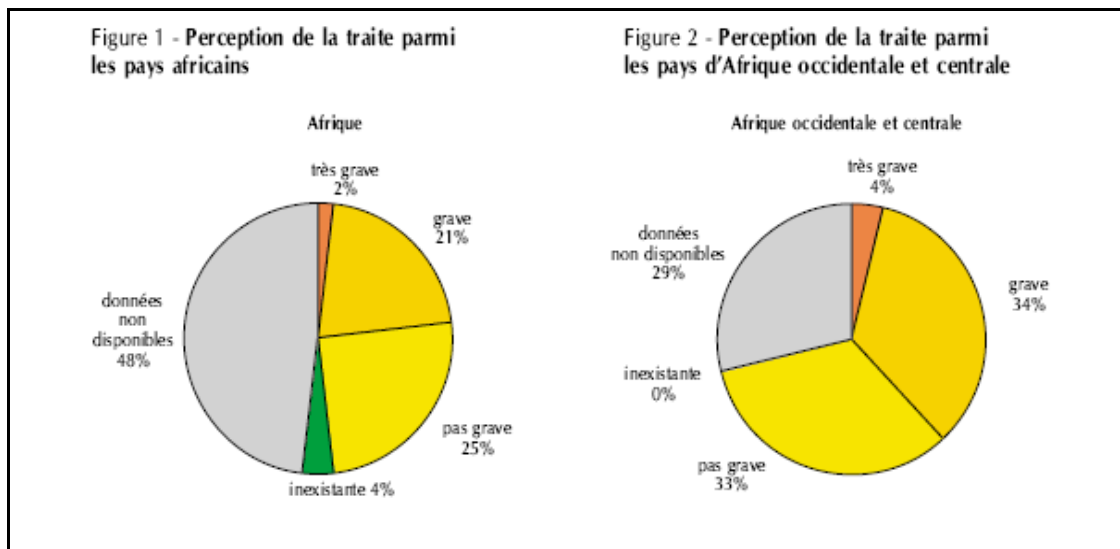


Figure N°5 : perception du trafic dans les pays d'Afrique⁷

De même, il apparaît clairement qu'il y a une évolution dans la notion même d'enfant et de la place qu'il occupe au sein de la communauté.

- **Planning familial (PF)**

R1 : 10% des femmes suivies respectent un espace inter génésique de 2 ans

Indicateur reformulé pour le compte de l'année 2006. En 2005 l'enquête a montré que sur 154 femmes ayant deux enfants ou plus, 127, soit 82% ont respecté un intervalle d'au moins deux ans entre leur premier et leur deuxième enfant.

Cet indicateur sera mesuré en fin d'année sur la nouvelle formulation qui suit : «**10% des femmes suivies respectent un espace inter génésique de 3 ans** »

100% des membres identifiés des bureaux APE dans les 3 villages pilotes, sont formés sur le rôle du mari dans la santé de reproduction et la prévention du paludisme communautaire.

R2 : 20% des maris des femmes suivies adhèrent à l'utilisation d'une méthode contraceptive

⁷ La Traite Des Etres Humains En Afrique, En Particulier Des Femmes Et Des Enfants, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, p 66

Prenant en compte les résultats de 2005, les séances de Communication pour un Changement de Comportement (CCC) sont intensifiées à l'endroit des maris. 83 maris ont suivi ces séances à Zakpota1 tandis que Zakpota2 a organisé 16 séances au profit des hommes.

R3 : 85% des femmes suivies connaissent les centres de santé où elles peuvent bénéficier des services du PF.

28% des femmes suivies sont orientées vers les formations sanitaires soit 395 femmes. La mesure en fin d'année permettra de déterminer le pourcentage de celles qui connaissent et bénéficient réellement des services du PF.

- 34 mères assistantes sont formées sur les avantages des Consultations prénatales (CPN), les signes de danger de grossesse et le suivi de la femme enceinte. Elles constituent le premier contact des femmes avec les agents de santé en cas de besoin.

- 9 membres du bureau des APE (Association des Parents d'élève) sont formés sur la prévention du paludisme communautaire et le rôle du mari dans la santé de reproduction sans oublier l'hygiène alimentaire, corporelle et vestimentaire. Ils sont outillé afin sensibiliser les populations sur les méthodes de prévention simples et abordables, et sur les bonnes pratiques d'hygiène.

- 74 personnes (relais/mères assistantes) sont formées sur le conseil en allaitement et les méthodes de PF. En effet, ils sont dotés d'outils et de stratégies afin de convaincre les populations sur le bien fondé de l'allaitement maternel exclusif et les bienfaits de l'adoption d'une méthode de PF.

1.2.3. Problématique de la planification des naissances

Les enfants représentent une confirmation de la richesse des parents : des parents avec de nombreux enfants vivant prouvent qu'ils peuvent subvenir à leurs besoins. Les parents font ainsi montre de leur richesse. Les enfants sont traditionnellement des adultes en apprentissage, qui reprendront les activités de leurs parents. Ils se voient ainsi confier des tâches relatives à leur âge et à leur sexe (garde des troupeaux, récolte, tâches ménagères etc.). Actuellement l'adéquation enfant/richeesse semble se faire différemment. De plus en plus, le nombre élevé d'enfant par famille constitue un poids financier difficilement gérable pour celle-ci.

Les progrès réalisés par la médecine ont fait diminuer le taux de mortalité infantile, alors que les comportements reproductifs eux n'ont pas changés. Il en résulte une augmentation du nombre d'enfants vivants d'une famille. Les familles s'agrandissent

alors que leurs activités rémunératrices n'augmentent pas de la même manière. Au contraire, étant donné que la pression démographique a comme conséquence d'appauvrir les terres de culture et d'en diminuer la superficie, avoir un nombre élevé d'enfants en milieu rural constitue une cause de paupérisation. Le lien entre le nombre d'enfants vivants et la richesse d'une famille semble de plus en plus remis en question. Certains parents adoptent des comportements d'abandon ou de confiage (trafic) ou de mise au travail de leurs enfants. Ces enfants deviennent ainsi une source non négligeable de revenu pour la famille : parce qu'ils ne font plus partie des bouches à nourrir et à suivre ou parce qu'ils effectuent une activité rémunératrice. Ils ne représentent plus la richesse des parents mais peuvent procurer aux parents des richesses immédiates ou différées.

Or, la pauvreté généralisée demeure le principal obstacle aux efforts de développement, allant souvent de paire avec le chômage, la malnutrition, l'analphabétisme.

D'autres facteurs qui contribuent à accroître les taux de fécondité, de morbidité et de mortalité et à diminuer la productivité économique sont : une condition déplorable de la femme, l'exposition à des risques dus à l'environnement et des difficultés d'accès aux services sociaux et sanitaires, y compris les services de santé génésique, qui incluent la planification familiale.

Selon l'Unicef, l'indice synthétique de fécondité au Togo en 2005 est estimé à 5.1 et le taux d'emploi des contraceptifs entre 1997-2004 est de seulement 26%⁸.

Les effets bénéfiques de l'éducation de la femme ont déjà été suffisamment démontrés, et les niveaux actuels de participation de la femme au développement en Afrique Subsaharienne indiquent qu'il reste encore beaucoup à faire pour accroître la portée de ces effets dans nos régions.

Il y a plusieurs études qui démontrent que l'éducation permet d'accroître la productivité et les revenus tant des hommes que des femmes; les modèles économétriques estiment que chaque année supplémentaire de scolarisation permet une augmentation de 10 à 20 pour-cent du revenu.

En plus, alors que l'impact de l'éducation sur les revenus est le même pour les hommes et les femmes, l'éducation de la femme a des effets bénéfiques plus importants sur le plan social.

Les femmes instruites ont des enfants en petit nombre, en meilleure santé et mieux éduqués. Comme l'éducation de la femme tend à améliorer les connaissances de la mère

⁸http://www.unicef.org/french/infobycountry/togo_statistics.html, site visité le 09 janvier 2007

dans le domaine de l'hygiène et santé, on considère que chaque année supplémentaire d'éducation permet de réduire le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans de plus de 10 pour-cent. En plus, parce que les femmes éduquées ont moins d'enfants; on estime qu'une année supplémentaire d'éducation réduit le taux de fécondité de 10 pour-cent approximativement. Etant donné que les femmes éduquées mettent au monde moins d'enfants, le nombre de décès à l'accouchement sera faible. Enfin, les femmes éduquées ont tendance à encourager l'éducation de leurs propres enfants, les filles en particulier⁹. Or au Togo selon les statistiques de l'UNICEF, le taux d'alphabétisation des Femmes adultes entre 2000-2004 est de 38% pour un taux global de 53%.¹⁰

3. Discussion

La stratégie qui vise à pérenniser les actions en matière de santé nutrition est salubre, et nécessite d'être élargie, aussi il faudrait faire un plaidoyer auprès des autorités et autres partenaires afin d'atteindre plus de localités.

L'approche développée avec les agents de développement communautaires sur le terrain et les activités de recherche-action sont à encourager, il faudrait cependant travailler de concert avec les autres partenaires afin d'aboutir à un résultat acceptable dans l'intérêt supérieur des enfants et, au-delà, des communautés.

Pour être efficaces, les stratégies de lutte contre le trafic d'enfants devraient viser à la fois l'offre et la demande.

Du côté de l'offre, les facteurs qui favorisent le trafic d'enfants devraient être éliminés grâce à la poursuite des programmes qui sensibilisent les collectivités aux dangers du phénomène.

De plus, il faudrait la mise en œuvre des conditions et structures qui, accroissent les possibilités d'éducation des femmes et des enfants, et les débouchés économiques des populations, favorisent l'égalité de l'accès à l'éducation et aux soins.

De même, il faudrait informer les enfants de leurs droits, et offrir de meilleures possibilités d'amélioration des conditions de vie aux populations.

Du côté de la demande, l'expérience a montré que les interpellations et poursuites en justice des personnes qui exploitent les enfants n'ont que très peu d'effet sur le phénomène.

⁹ [Hartnett, Teresa](#); Heneveld, Ward : Evaluation du retard en éducation de la population féminine en Afrique Subsaharienne, Banque Mondiale, Africa Region Findings Infobrief 1993; N°6; p1

¹⁰ http://www.unicef.org/french/infobycountry/togo_statistics.html, site visité le 09 janvier 2007

En effet, la plupart des exploitants ont, soit des liens de parenté avec les parents, soit que les parents leur doivent de l'argent. Dès lors, ils s'opposent aux poursuites, ou refusent de témoigner contre les trafiquants.

Comme alternative, à cette situation, il y a lieu d'élaborer des stratégies ou d'établir dans un premier temps des partenariats avec ces derniers.

Ces partenariats permettront d'étudier les modalités d'amélioration des conditions de vie des enfants sur le lieu de travail et, à leur retrait progressif qui pourra devenir définitif et permanent.

Les victimes devraient continuer d'être secourues, réhabilitées et réinsérées dans leur famille ou, si elles ne sont pas en mesure de retourner dans leur collectivité, on devrait leur offrir des solutions alternatives.

Terre des hommes devrait examiner périodiquement sa stratégie et son programme de lutte contre le trafic d'enfants pour qu'ils restent efficaces et puissent contrer les nouvelles méthodes et tactiques des trafiquants.

Les évaluations du projet à fin 2005 et au premier semestre 2006, donnent des résultats très encourageants. Autrement dit, les stratégies mises en œuvre dans le cadre de ce projet pilote sont prometteuses.

De plus, elles bénéficient de conditions liées à l'environnement, lequel n'est pas le même au Togo.

En effet, la lutte contre le trafic des enfants est une priorité majeure du gouvernement actuel, qui a posé des actions en ce sens à savoir :

- ☞ Sur le plan économique : alloué un budget pour la lutte contre le trafic d'enfants.
- ☞ Sur le plan institutionnel : un décret présidentiel souligne l'engagement de l'Etat à lutter résolument contre le phénomène.
- ☞ Sur le plan civique : on note une organisation de séances foraines gratuites, sur toute l'étendue du territoire, assortie d'un calendrier afin d'établir des actes de naissances à tous les enfants du pays. Cela est d'autant plus important que la majorité des enfants n'ont pas d'actes de naissance et donc n'existent pas officiellement. Ces séances permettront d'avoir une idée un peu plus précise du nombre d'enfants susceptibles d'être victime de trafic suivant la zone (cf. annexe 5).
- ☞ Sur le plan organisationnel : l'action des ONG s'intègre dans la politique de l'Etat qui est d'ailleurs coordonnateur des actions des différents partenaires

dans le domaine. En effet, les stratégies des ONG doivent être validées par une instance mise sur pied à ce propos avant leur mise en œuvre sur le territoire béninois.

☞ l'élaboration d'un plan national de lutte contre le trafic des enfants.

3.1. Trafic d'enfants au Togo : fait et chiffres

Le phénomène du trafic d'enfants n'épargne aucune région du Togo, cependant, il se manifeste plus particulièrement dans les régions Centrale (en l'occurrence les Préfectures de Tchaoudjo et de Tchamba) et Kara (Préfectures de Bassar, Assoli et Binah) du fait de la culture selon laquelle la fille est tenue de faire son trousseau elle-même avant de prétendre au mariage.

Il est observé de plus en plus dans la Région Maritime (Préfectures de Vo, Yoto et Ave) à cause de l'attrait de la capitale et des centres urbains alentours ; surtout du grand marché qui a besoin d'une main d'œuvre massive et à moindre coût.

Les Savanes (Préfectures de l'Oti et Mandouri), les Plateaux (Préfectures de Wawa, Ogou et Est-Mono). En effet, dans ces localités, la culture et les conditions de vie sont incriminées.

C'est un phénomène à la fois interne et externe. Ceci fait du Togo un pays pourvoyeur, récepteur et de transit.

Hormis le Nigeria et le Gabon, les deux plus importants pays qui accueillent des enfants victimes, la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Libye, l'Arabie Saoudite, le Liban, la France, l'Allemagne et la Belgique sont aussi cités comme pays récepteurs d'enfants togolais victimes de trafic.

Il s'agit surtout de jeunes filles de 8 à 18 ans, provenant de milieux défavorisés (pauvres), analphabètes ou déscolarisées, issues dans la plupart des cas, de familles nombreuses, de parents divorcés ou décédés. Les enfants partent soit volontairement au vu ou à l'insu des parents ou sous la contrainte de ces derniers. Il est reconnu que des parents ou tuteurs concernés n'hésitent pas à remettre leurs enfants à tout venant sur simple promesse de rétribution alléchante, très souvent jamais respectée. Les enfants victimes, partent généralement à la recherche de travail domestique rémunéré ou par simple attrait de la vie citadine.

À l'heure actuelle, 39 % des filles en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisées ou ont abandonné leurs études, et les disparités en matière d'éducation se manifestent par un

écart très important - 24 points de pourcentage - entre les filles et les garçons. Parmi ces filles qui cessent d'aller à l'école primaire, beaucoup finissent comme domestiques ou sont victimes de la traite des enfants.

Selon le rapport du Comité Des Droits De L'enfant l'absence d'une étude sur le phénomène fait qu'il existe très peu de données fiables. Le phénomène existe un peu partout dans le pays mais, les statistiques font défaut. Néanmoins, quelques statistiques enregistrées sur le trafic des enfants font état d'environ 380 enfants en 2002, et de 1500 enfants 2003.¹¹

3.2. Manifestations du trafic des enfants

- ☞ L'enfant victime de trafic est destiné au travail quel que soit son âge.
- ☞ La circulation et le placement d'enfants sont des pratiques socioculturelles courantes en Afrique de l'ouest. En raison du taux important de mortalité maternelle, les enfants pouvaient être pris en charge et éduqués dans d'autres familles sous la vigilance de la communauté. Chez certains peuples, la circulation d'enfants avait pour but de renforcer la cohésion clanique. En outre, les parents ont toujours cherché à placer leurs enfants afin de leur donner une bonne éducation autre que celle du travail de la terre. Ces valeurs culturelles qui normalisaient la séparation et le départ de l'enfant, facilitent aujourd'hui le trafic et l'activité des trafiquants et masquent des pratiques mercantiles et des situations d'exploitation.
- ☞ Les enfants victimes de trafic deviennent adultes trop tôt parce qu'ils sont mis au travail. Des jeunes filles âgées de 8 à 14 ans sont transposées des zones rurales vers les villes pour travailler comme domestiques, comme petites mains dans les restaurants ou comme prostituées. Beaucoup d'entre elles travaillent 12 heures par jour et sont victimes d'abus sexuels. On ne reconnaît plus à ces enfants leur statut d'enfants. On leur omet le stade d'enfance parce qu'ils travaillent avant l'âge requis (>14ans). Ils travaillent dans les plantations de riz, de coton, de maïs, de cacao, de café, etc. ils sont dans les maisons comme domestiques.

¹¹ Réponses écrites du gouvernement du Togo à la liste de points à traiter (crc/c/q/tgo/2), reçues par le comité des droits de l'enfant à l'occasion de l'examen du deuxième rapport périodique du Togo (crc/c/65/add.27), 20 décembre 2004; page 7

☞ aux Emirats Arabes Unis, les enfants servent de jockeys pour les courses de chameaux en raison de leur poids plume. Ils meurent souvent, piétinés par ces chameaux (19000 enfants). Des enfants proviennent de l'Afrique de l'ouest. Ils font aussi la mendicité : ce sont par exemple les enfants que l'on peut observer aux feux tricolores et dans les marchés. D'autres travaillent dans les industries ou sont utilisés dans le trafic de stupéfiants. L'industrie de sexe se développe dans le monde à cause du trafic des filles. Par exemple, 60000 enfants prostituées népalaises âgées de 10 à 14ans sont en Inde (Bombey). Les enfants sont victimes de trafic en vue du mariage.¹²

3.3.Conséquences du trafic sur les enfants

Les enfants victimes de trafic sont exposés à toute sorte d'abus et de mauvais traitements. Les conséquences sont de tous ordres.

▪ Sur la santé physique

- Les blessures (dos lacérés au fouet, fractures, lésions organiques internes)
- Maux de tête
- Colites dues aux jeûnes forcés ou à l'ingestion d'aliments de mauvaise qualité
- Infirmités permanentes (mains brûlés ou coupées)
- Déchirures vaginales en cas de viol et d'abus sexuels
- Infections sexuellement transmissibles y compris le V.I.H

▪ Sur la santé mentale

- La peur
- L'anxiété
- Le manque d'estime de soi
- Les troubles alimentaires (anorexie)
- Les troubles mentaux (névroses ou obsessionnels)
- La tendance aux comportements de révolte ou de délinquance

3.4.Formes de violence sur les enfants

Les enfants placés sont souvent exposés à de graves dangers, là où ils devraient grandir et connaître la sécurité c'est-à-dire dans un cadre familial quel qu'il soit.

¹² SOS Trafic Sur les traces d'enfances volées: Une approche sur le trafic des enfants dans le monde. Série: "Etudes sur les droits économiques, sociaux et culturels", N° 2; Décembre 2000, p 36

En effet, la famille est composée de personnes adultes, également parents d'enfants, responsables, dotés d'intelligence et de bon sens pour assurer soins et protection à toute personnes en charge au sein de la famille. Pour beaucoup d'enfants placés, ces familles d'accueil sont plutôt des lieux de terreur et de violence. Ces enfants victimes de maltraitance souffrent physiquement et psychologiquement. Ils sont incapables de prendre des décisions, d'exprimer des opinions par crainte des répercussions. Leurs droits humains sont bafoués et, la menace permanente de violence les empêche de vivre et de s'épanouir.

La violence se manifeste sous plusieurs formes de sévices :

Les sévices physiques

- ◆ Travaux pénibles et port de bagages très lourds,
- ◆ Les gifles, les coups de poing et de pieds
- ◆ Les coups de bâton, de fouet sur le corps
- ◆ Les coups de phalanges sur la tête
- ◆ Les coups de couteau
- ◆ La strangulation
- ◆ Les brûlures
- ◆ Les mutilations génitales
- ◆ Les privations de nourriture
- ◆ L'obligation de manger les aliments faisandés
- ◆ La réduction ou l'inexistence de temps de sommeil
- ◆ Les brimades des enfants du tuteur
- ◆ L'assassinat

Les sévices psychologiques

- ◆ Les menaces de maltraitance
- ◆ Les injures et humiliations
- ◆ Le confinement dans le foyer (interdiction de sortie de la maison)
- ◆ Menaces au moyen d'un objet dangereux
- ◆ Faire des simulacres de sévices, d'exécution etc.

Les sévices économiques

- ◆ Privation de nourriture

- ◆ Absence de soins en cas de maladie
- ◆ Habillement dérisoire, haillons ou habits exagérément amples
- ◆ Absence de chaussures pour les nombreux déplacements même sous le soleil et sur les tas d'ordures.

Les sévices sexuels

- ◆ Rapports sexuels perpétrés par les tuteurs et/ou leurs enfants sous la contrainte, la menace, l'intimidation ou la force physique
- ◆ La contrainte d'entretenir des rapports sexuels avec des tiers ou avec des animaux
- ◆ Contrainte d'entretenir ou de faire accomplir des actes de perversion sexuelle ou même d'utiliser l'enfant comme objet sexuel.

4. Recommandations

A quoi bon organiser des discussions, sensibilisation sur l'éducation à la vie familiale, aux responsabilités des parents si ceux-ci n'ont pas les moyens de faire vivre convenablement leurs progénitures ? Il faut donc réfléchir à la mise en place de stratégie de développement avant d'envisager lutter efficacement contre des phénomènes psychosociaux comme le trafic d'enfants.

Certains programmes et projets sont entrepris à savoir:

. Programme de coopération protection de l'enfance (2002-2006) avec des volets de :

- lutte contre les violences ;
- lutte contre le trafic et le travail des enfants ;
- protection des orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/Sida ;
- mise en place d'un projet de promotion d'enregistrement systématique des naissances au Togo¹³.

Ces différents programmes, qui devraient être un atout à la lutte ne sont pas effectifs sur le terrain. Aussi, un plaidoyer devrait être fait en ce sens.

De plus, l'un des moyens les plus efficace pour lutter durablement contre ce phénomène du trafic d'enfants, est de créer à leur intention un environnement protecteur incluant les éléments suivants :

¹³ Réponses écrites du gouvernement du Togo à la liste de points à traiter (crc/c/q/tgo/2), reçues par le comité des droits de l'enfant à l'occasion de l'examen du deuxième rapport périodique du Togo (crc/c/65/add.27), 20 décembre 2004; page 16

4.1. Renforcement institutionnel : Création d'un cadre national de lutte

- ☞ ratification des textes internationaux ;
- ☞ réformes législatives en adaptant la législation nationale aux normes internationales
- ☞ élaboration de programmes : nécessité d'une approche globale ;

Le respect des obligations internationales liées au trafic ne doit pas se limiter à l'adoption de mesures juridiques. L'Etat devra également élaborer des politiques et des programmes visant à combattre le trafic, à protéger ses victimes et à leur fournir une assistance.

Les politiques et programmes visant à faire reculer le trafic d'enfants devraient s'attaquer à toutes les facettes du problème et mettre l'accent sur la prévention en adoptant certaines mesures :

- ☞ campagne d'information et de formation ;
- ☞ protection et assistance (respect des principes directeurs pour des mesures spécifiques).

Le sauvetage et la réadaptation des enfants victimes de la trafic, leur retour ou leur réintégration au sein de la communauté sont sans doute le volet le plus ambitieux de tout le programme de protection et d'aide aux enfants victimes du trafic en tenant compte des réalités de leur milieu de provenance et leur culture. Il s'agit notamment : du logement, un minimum de ressources, une prise en charge psychologique confidentielle, une aide au retour avec la participation de l'enfant, des conseils d'ordre juridique, une protection contre de possibles représailles et un appui pour construire leur avenir. Pour ce faire, il faudrait :

- ☞ reconnaître l'éducation comme mesure de prévention fondamentale contre le trafic ;
- ☞ intensifier la mise en valeur du potentiel à tous les niveaux, y compris celui des communautés locales ;
- ☞ renforcer des capacités de contrôle ;
- ☞ développer la recherche sur le trafic d'enfants et harmoniser les méthodologies tout en accroissant la compréhension du phénomène.

4.2. Intégration de la lutte contre le trafic d'enfants dans les priorités de l'Etat

- ☞ Engagement de l'Etat à protéger l'enfant en fournissant les ressources budgétaires nécessaires et en adoptant des politiques de sécurité sociale dynamiques et viables ;

- ☞ Mise à disposition des services sociaux de base pour tous les enfants, sans discrimination ;
- ☞ Favoriser et promouvoir l'égalité d'accès de la population aux services publics de base relatifs à l'éducation, la santé et à l'eau potable ;

Le faible accès à une éducation de qualité pour l'enfant surtout la fille, contribue à la pérennisation du cercle vicieux du mal développement : en effet une femme analphabète a plus de chances d'avoir un grand nombre d'enfants. Avec des ressources limitées, les enfants n'ont pas accès à l'éducation et sont donc sujets à toutes les voies alternatives telles que le trafic.

- ☞ Selon les textes qui réglementent l'école, celle-ci est obligatoire et gratuite pour tous. En vue d'accroître la scolarisation des filles, celles-ci sont exonérées du paiement des frais de scolarité dans les écoles publiques. Dans certains milieux, cette décision aurait plutôt défavorisé les filles car l'administration de l'école à la recherche d'opportunités financières donnerait priorité aux garçons. Plusieurs facteurs interviennent dans le faible accès à une éducation de qualité pour l'enfant : il s'agit de l'insuffisance d'enseignants, particulièrement des enseignants qualifiés, du manque d'infrastructures scolaires, de la pauvreté des familles par rapport aux exigences financières de plus en plus croissantes du système éducatif surtout du privé. En milieu rural, il n'est pas encore absolument admis que la fille doit être scolarisée et maintenue à l'école au même titre que le garçon. Dès qu'elle est capable de porter son jeune frère ou sœur au dos, pour aider la maman, elle est retirée de l'école. Le garçon est retiré sporadiquement, selon que les champs ont besoin ou non de sa main d'œuvre. Par ailleurs, les programmes scolaires n'intègrent plus actuellement, surtout dans les écoles publiques, l'initiation des écoliers aux métiers artisanaux ou artistiques et les échanges interculturels. Il n'existe pas non plus de « centres culturels » destinés à combler le vide laissé par une scolarisation incomplète. L'inadéquation des programmes avec les besoins de compétences au niveau local et l'inexistence de structures d'orientations scolaires et professionnelles ont de graves conséquences sur la capacité des déscolarisés à s'insérer dans la dynamique économique locale. L'exode rural s'impose comme la seule solution possible.

4.3. Amélioration des conditions de vie et de bien être des populations

- Combattre la pauvreté en tant que cause du trafic d'enfants et frein à l'éducation de ces derniers. Pour ce faire, et dans la mesure du possible, renforcer des capacités des familles et des communautés d'élever et de protéger les enfants.

Au Togo, la pauvreté est plus aigue en zone rurale et s'accroît du Sud vers le Nord. Environ 30% de la population active est au chômage.¹⁴

En effet, le trafic d'enfants s'intègre dans les stratégies de survie et d'éducation des parents. L'enfant est tout d'abord appelé à travailler dans le cadre des stratégies de diversification des revenus, que celles-ci soient saisonnières ou qu'elle s'insèrent dans une pluriactivité permanente du ménage. En second lieu, la recherche d'un meilleur avenir pour l'enfant encourage les parents, en particulier ceux ruraux, à placer leurs enfants, en acceptant le principe et le risque d'une « contrepartie » dès lors qu'il existe une chance, fut-elle minime, de sortir l'enfant de sa condition.

AH- ENG Lai disait à juste titre : « La scolarité peut être gratuite, le travail devient tout de même « obligatoire » pour les enfants issus de milieux dépourvus de ressources. Les enfants qui abandonnent l'école ne se bornent pas à alléger la charge financière de la famille ; par l'aide qu'ils apportent ou par le fait d'être employés, ils complètent directement ou indirectement ses revenus. S'il est vrai que les qualifications acquises par les études permettent d'espérer un avenir meilleur, les dures réalités de la pauvreté et les chances d'emploi extrêmement réduites dans une situation caractérisée par un taux élevé de chômage ainsi que l'insuffisance des possibilités de formations font de l'abandon scolaire un choix réaliste pour les enfants pauvres ».¹⁵

- améliorer le niveau de sécurité des moyens de subsistance des familles, par le recours à de nouvelles techniques de production agricole et de gestion des ressources naturelles. Assurer la disponibilité de l'engrais et la formation des agriculteurs.
- Aider les communautés à prendre en charge leurs enfants par la création de débouchées dans le milieu. La pauvreté des parents est la principale cause de ce fait. Toutes les statistiques le montrent: le facteur économique domine les causes du trafic et du travail des enfants. Il faut noter aussi que l'extrême majorité des enfants victimes ou candidats au trafic proviennent des ménages à un faible

¹⁴Ministère de la santé –Togo et OMS : « Profil de Système de Santé de Pays TOGO » ; 2004

¹⁵ AH-ENG Lai: The little workers: a study of Child Labour in the small-scale industries of Penang, Malaysia. Document présenté à un atelier sur le travail des enfants, University of Sussex, 5-8 janvier 1981, Institute of development Studies, P3

statut socio-économique, marqués par l'analphabétisme des parents, et vivants dans des zones défavorisées. La structure économique et le marché du travail dans les zones de destination constituent également une force attractive des enfants.

- Le Développement d'activités économiques :

L'initier dans les zones rurales défavorisées, de projets afin de réduire l'insécurité économique et améliorer les possibilités de revenu pour les familles. En effet, il est indispensable de soutenir les activités économiquement viables, tout particulièrement celles menées par des femmes. Si une femme arrive à posséder ou à gagner davantage, cela se traduit pour l'ensemble de la famille par un logement meilleur et par l'amélioration de l'éducation, de la nutrition et de la santé. Les projets ou programmes devraient donc être pourvus de volets crédit et épargne et étudier les modalités de leur octroi aux populations.

- ☞ la vulgarisation du planning familial.

4.4.Déploiement d'un personnel

Aider les communautés à offrir aux enfants à risque de trafic les opportunités d'un meilleur accès à une éducation appropriée et de qualité.

En effet, les populations rurales particulièrement les femmes ont un accès limité à l'éducation de base. Depuis 1986, le recrutement systématique des diplômés de l'école dans la fonction publique a pris fin. En conséquence, la scolarisation a quelque peu perdu de sa valeur. Les programmes d'alphabétisation n'ont pas répondu au besoin des populations qui est d'accéder rapidement à l'écriture et à la petite comptabilité. En conséquence, l'alphabétisation ne suscite plus le même engouement que par le passé. Par ailleurs, le faible soutien de l'Etat à l'alphabétisation se manifeste par l'inexistence de maîtres et d'équipements.

5. Projet d'appui à la lutte contre le trafic des enfants par Terre des hommes -Togo

La conjugaison de plusieurs facteurs favorise l'émergence de plus en plus fréquente de ce problème. Il s'agit de la précarité des conditions de vie familiale souvent aggravée par le poids de la charge familiale, l'ignorance et l'analphabétisme ou l'incapacité physique et mentale des parents. A cela, s'ajoutent les pratiques traditionnelles peu favorables à la scolarisation de la fille et la destruction de la cellule familiale soit par décès, soit par divorce.

En considérant le phénomène de trafic d'enfants dans toute sa complexité, une équipe pluridisciplinaire composée, d'une part, des agents de santé et des professionnels du planning familial ; et d'autres part de travailleurs sociaux, d'animateurs, d'éducateurs spécialisés et d'enseignants, s'assignent comme mission de travailler à une approche globale et intégrée de lutte.

Cette approche associe le planning familial, aux actions de prévention et de protection des enfants.

5.1.Présentation de Terre des hommes Togo

Implantée au Togo depuis 1984, Terre des hommes a débuté son intervention par le projet " soins et transferts" d'enfants atteints de malformations chirurgicalement curables. Le projet Oasis, depuis 1986, accueille des enfants de moins de 14 ans égarés ou victimes de trafic, d'exploitation et d'abus.

Depuis 2005, Le Togo a une délégation autonome, après avoir été administrée par la délégation du Bénin dès 1995. De même, une approche en milieu ouvert est initiée en complément de l'action du centre Oasis qui a reçu et protégé près de 650 nouveaux enfants, dont près de la moitié victimes de trafic.

Le souci et le défi de Terre des hommes sont de renforcer ses objectifs et stratégies, développer de nouvelles approches afin de répondre aux problématiques sur les enfants.

Notre projet s'inscrit dans cette recherche active de solution viable afin d'endiguer le trafic dans nos contrées et protéger nos enfants.

5.2.Cadre du projet

C'est la localisation du projet dans l'espace de même que sa justification.

5.2.1.Contexte local des zones ciblées pour la prévention

La région ciblée par ce projet sera définie en fonction des réalités et des moyens déjà disponibles sur le terrain. Le choix se fera dans les régions pourvoyeuses d'enfants soit dans la région Centrale soit dans la région Maritime. Plusieurs critères permettront de définir la zone dont les plus importants: la priorité nationale, la présence de Terre des hommes qui a déjà un bon contact avec les populations. Actuellement, les recherches sont menées sur le terrain afin de recueillir toutes ces données qui permettront le choix de la zone. Ce choix aboutira à l'adoption d'un nouveau plan stratégique de 5 ans à partir de janvier 2008.

5.2.2.Justification du projet

Les populations togolaises pour faire face à cette situation développent des stratégies de survie, notamment le recours aux activités du secteur informel : le petit commerce, les services, l'artisanat etc. A cette situation sociale et économique, s'ajoute le décalage entre les pratiques sociales et la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Convention relative à l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'égard de la Femme.

Ce contexte socio-économique et culturel porte en lui les facteurs des problèmes qui entravent l'épanouissement des enfants. Ces problèmes sont entre autres :

le travail et le trafic des enfants, deux phénomènes intimement liés qui prennent des proportions inquiétantes et qui touchent la frange de la population infantile la plus vulnérable que constituent les enfants de 6 –14 ans.

En somme, l'intégration d'un volet planning familial dans l'approche de lutte contre le trafic d'enfants soutenu par le fait que la santé de la mère est le gage d'une plus grande prise en charge des enfants et un important réducteur des risques de trafic des enfants. En effet, en réduisant le nombre d'enfants et en favorisant l'accès aux femmes à une source autonome de revenu, on accroît la capacité de prise en charge, l'amélioration de l'état de santé et d'éducation des enfants du couple. De plus, on réduirait les risques associés au phénomène dans un environnement où, selon le PNUD:

- le taux d'alphabétisation des femmes est de 39,6%
- le taux d'activité économique des femmes à 53 ,5% ; et
- le taux brut de scolarisation combiné du primaire au supérieur est de 62%¹⁶.

5.3.Logique d'intervention

C'est le lieu d'aborder ici, le but et les objectifs poursuivis et situer les stratégies qui seront mises en œuvre pour la réussite du projet.

5.3.1.But du projet

Réduire sensiblement d'ici 6 ans le trafic d'enfants dans les zones pourvoyeuses du Togo par le planning familial.

5.3.2.Objectif du projet

Contribuer à la lutte contre le trafic des enfants par une approche intégrant le planning familial et le control des naissances.

Objectifs spécifiques

1. Favoriser l'accès des femmes à l'éducation
2. promouvoir et vulgariser les méthodes de planning familial
3. Accroître le revenu des femmes, surtout des mères de famille
4. Favoriser l'accès des enfants à l'éducation, surtout des filles

5.3.3.Stratégie globale d'intervention

Elle se fonde sur la bonne compréhension des méthodes de planning familial, l'accessibilité des femmes aux AGR afin d'améliorer les revenus de la famille. Or, pour ce faire il faut obligatoirement scolariser les filles et alphabétiser les femmes qui sont un gage d'une meilleure santé de la famille tout entière.

Elle s'inspire des Publications du BIT utiles pour atteindre l'OMD 2.

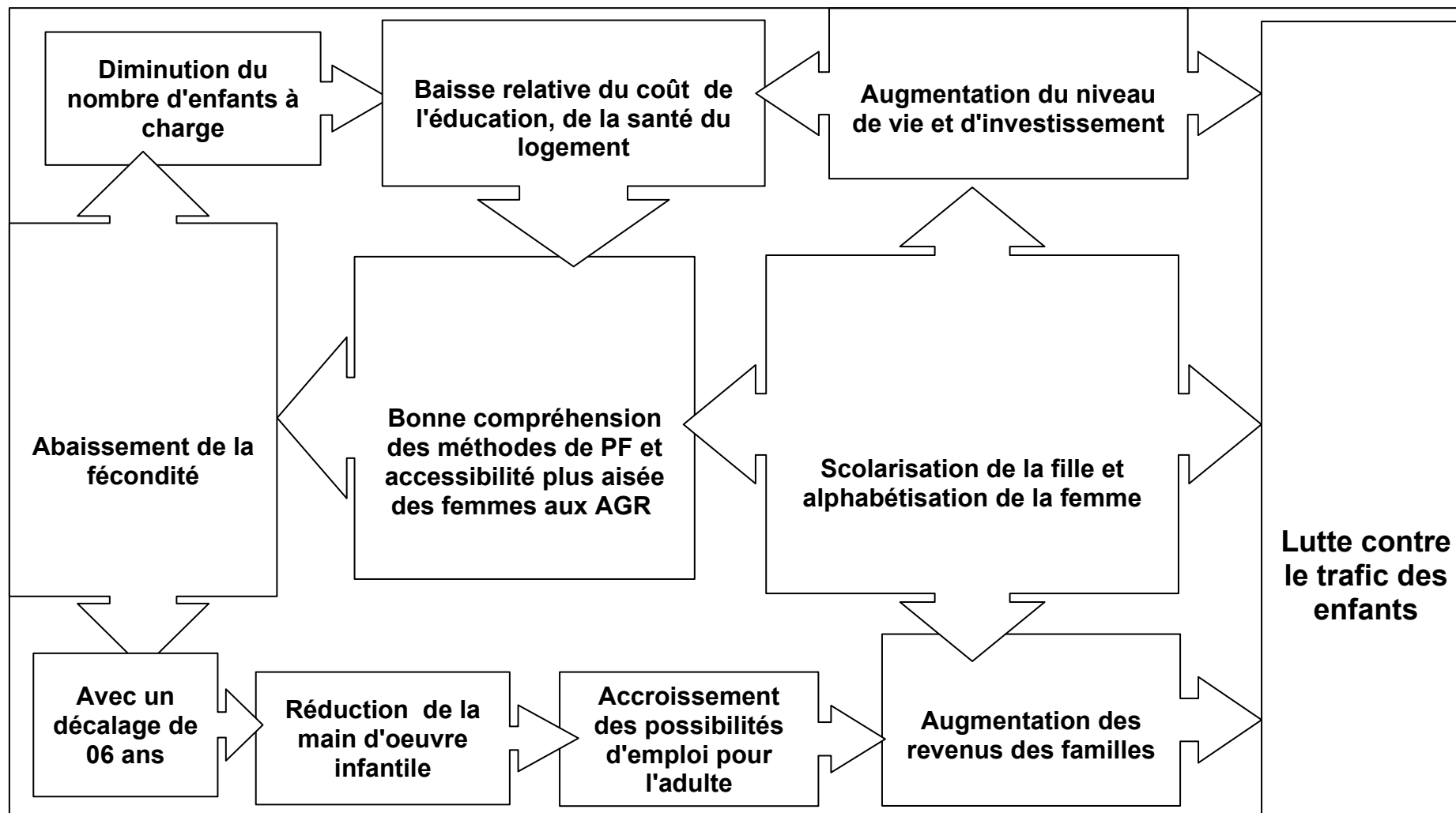
En effet, dans la recherche de facteur clé à la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement N°2, l'Organisation International du Travail déclare : « Le revenu familial et l'existence d'un travail décent pour les adultes sont des facteurs qui jouent un rôle très important dans la décision des parents d'envoyer leurs enfants à

¹⁶ <http://www.tg.undp.org/Socioeco/index.html>: Données socio-économiques: Principaux indicateurs du développement du Togo site consulté le 04 janvier 2007.

l'école ou non. La création de conditions permettant aux parents d'avoir un travail décent est le troisième facteur clé de la contribution à l'atteinte de cet objectif. Plus leur niveau d'éducation à l'âge adulte sera bas, moins ils auront de chances d'avoir une vie de travail productif, d'avoir un revenu décent et de pouvoir envoyer leurs enfants à l'école »¹⁷.

¹⁷ OIT : Assurer l'éducation primaire pour tous
<http://www.ilo.org/public/french/bureau/exrel/mdg/briefs/index.htm>, site consulté le 20 décembre 2006

Schéma de la stratégie globale d'intervention



5.3.4.Résultats attendus

Promouvoir et vulgariser les méthodes de planning familial

- Les couples souscrivent au PF
- Les couples bénéficient de conseils et d'informations suffisantes et acceptables
- L'accès aux méthodes est assuré suivant la culture
- Mise à la disposition de la population les produits pouvant assurer l'espacement des naissances

Favoriser l'accès des femmes à l'éducation

- Des centres d'apprentissage et des bibliothèques communautaires sont créées dans le milieu
- Des cours sont organisés au profit des femmes, avec un bon matériel didactique
- Le programme est viabilisé

Accroître le revenu des femmes, surtout des mères de famille

- Les femmes sont organisées en groupements
- des AGR sont développées
- des crédits sont octroyés aux femmes

Favoriser la scolarisation des enfants, surtout des filles

- Le coût d'accès à l'école est revu à la baisse
- Un enseignement de qualité est dispensé
- un accord avec les employeurs pour l'éducation des enfants sur leur lieu de travail est trouvé
- une formule d'éducation informelle offrant aux enfants la possibilité d'aller en classe sur leur lieu de travail est élaborée

5.3.5.Indicateurs de réussite du projet

Promouvoir et vulgariser les méthodes de planning familial

- Nombre de couple ayant souscrit aux méthodes de PF
- Nombre d'enfants bénéficiaires par rapport au nombre attendu
- Qualité des informations et variété de choix de méthodes
- Nombre de couples ayant eu accès par rapport au nombre attendu

Favoriser l'accès des femmes à l'éducation

- Nombre de femmes ayant accès aux cours d'alphabétisation et ayant poursuivi leur apprentissage dans le cadre d'autres programmes de développement
- Nombre de programmes d'alphabétisation fonctionnelle et taux d'adhésion
- Nombre de bibliothèques et de centres d'apprentissage communautaires créés.
- Taux de rétention.
- Qualifications acquises par les participantes
- source de financement du programme

Accroître le revenu des femmes, surtout des mères de famille

- Nombre de groupements formés et fonctionnels
- Nombre de femmes ayant eu un crédit et une AGR
- Revenu de la famille

Favoriser la scolarisation des enfants, surtout des filles

- Taux de scolarisation des enfants dans leur milieu de travail
- Taux de fréquentation des structures éducatifs

5.4.Critères d'appréciation du projet

5.4.1.Viabilité

Elle repose sur :

La conformité des activités avec la politique de santé publique du Togo, l'implication dans le projet des formations sanitaires publiques et des partenaires compétents, constitue un atout majeur pour la viabilité. Il faudrait donc pour ce faire, une forte implication des pouvoirs publics et de l'autorité locale.

L'accroissement des revenus de la famille par les AGR permettant aux familles d'assurer la prise en charge éducative de leur progéniture.

L'existence des ressources humaines locales et la participation effective des communautés sont essentielles.

Le renforcement des capacités locales par les formations.

5.4.2. Renforcement des capacités locales

Plusieurs activités entrant dans le cadre du renforcement des capacités locales seront initiées suivant le besoin et les réalités du terrain.

En effet, il sera organisé à l'intention des populations, groupements et associations diverses, des modules de formation interactive, des séances de formation aux partenaires dans le cadre du projet, des séances de sensibilisation et les échanges-débats avec les communautés. De même, le renforcement des services d'aide favorisant l'utilisation des méthodes de PF sera entreprise en cas de besoin. Le but de ces diverses actions est de d'amener les populations à poursuivre les initiatives une fois le projet achevé et relever les défis futurs qui se résument à l'amélioration des conditions de vie des enfants et l'éradication du trafic d'enfants dans le milieu.

5.4.3. Cohérence, participation et genre

Le projet est d'autant plus justifié qu'il rentre dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement à long terme axée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'un des objectifs est de proposer les stratégies devant être adoptées et mise en œuvre pour permettre de relever les défis du secteur en adéquation avec la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement au profit de la femme et de l'enfant.

L'accent sera mis sur la participation des communautés. En effet, les relais communautaires travaillent en étroite collaboration avec les équipes et sont associés aux réflexions et prises de décisions. Les femmes, les premières concernées ont des

représentantes élues au niveau du comité de gestion et donc sont consultées pour les activités. Les hommes interviennent surtout dans les grands travaux d'aménagement, la gestion des conflits et la prise de décision au niveau du village ils sont également représentés dans le comité de gestion.

5.5.Ressources et potentialités du projet

Ils sont des maillons importants de la réalisation du projet. Ils sont aussi bien au niveau de l'Etat, des communautés, des partenaires que de l'institution du projet.

5.5.1.Ressources au niveau national

Les agents de santé des services de l'Etat assurent la vulgarisation et la sensibilisation sur les méthodes de PF de même que la disponibilité de celles-ci tout en appuyant les relais communautaires et assurant la coordination des activités.

5.5.2.Ressources au niveau de la communauté

La communauté est une composante importante de la stratégie et doit participer de fait. Elle est un allié incontournable et a beaucoup à apporter dans la mise en œuvre. Les relais communautaires en sont issus.

Ces derniers jouent le rôle de premier plan auprès des communautés, participent très activement à la mobilisation des bénéficiaires et assurent le suivi de proximité. Ils animent des séances de communication, suscitent l'adhésion aux méthodes et donnent des indications par rapport à des messages clé et de l'approche à adopter suivant les coutumes.

5.5.3.Ressources au niveau des partenaires

Le problème de trafic d'enfants et ses causes sont, certes, complexes mais rien n'oblige à essayer de les résoudre isolément, en particulier dans le monde interrelié qui est le nôtre. Au contraire, l'heure est à l'union des forces. Le projet va donc s'investir dans l'établissement de partenariat et de réseaux pour recueillir les connaissances et compétences et les mettre en œuvre aussi largement que possible, accroissant ainsi les bénéfices apportés par ses interventions en de multiples lieux à un grand nombre de gens; reliant les communautés et les régions. Le partenariat constitue une riche source d'expériences essentielles pour atteindre notre but qui est l'amélioration des conditions de vie des populations et la lutte contre le trafic d'enfants.

En effet, la réussite du projet nécessite des domaines de compétence et d'expertises variées. Aussi, le partenariat est donc indispensable afin de réunir différents acteurs pour parvenir à l'objectif visé. Ils auront donc pour rôle d'apporter un appui logistique, technique, matériel et financier selon leur domaine d'expertise.

Dans cette optique, un partenariat avec l'Association Togolaise pour le Bien Être Familial (ATBEF), membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) est un atout majeur. En effet, l'ATBEF est déjà sur le terrain où elle mène plusieurs projets aussi bien en planification familiale, santé-nutrition que dans la lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités des populations et l'action en faveur des femmes. Elle a aussi l'avantage d'avoir une reconnaissance et un soutien permanent de la part de l'Etat.¹⁸

5.5.4.Ressources au niveau de Terre des hommes

Les collaborateurs de Terre des hommes jouent le rôle de facilitateurs, le suivi et appui aux relais, intervention auprès des Autorités, formations des relais, suivi des couples, et des activités en général menées dans le cadre du projet. Elle pourra aussi fournir un appui financier et un personnel technique et d'appui dans le cadre du projet.

En effet, la majorité des intervenants et des partenaires potentiels sont actuellement confrontés à des difficultés de financement (rareté de bailleurs et diminution drastique des financements).

5.5.5.Budget prévisionnel et financement du projet

Cette étape consiste à traduire, en termes financiers, tous les éléments réunis et à vérifier la viabilité du projet.

L'établissement de budget prévisionnel permet de répondre à 3 questions essentielles:

- Quels sont les capitaux nécessaires pour lancer le projet, le faire vivre et pourquoi pas le pérenniser ?
- Les activités prévisionnelles sont-elles susceptibles de « sécréter » un montant de recettes suffisant pour couvrir les charges entraînées par les moyens humains, matériels et financiers mis en œuvre. Sinon, comment assurer la disponibilité des fonds ?
- le montant alloué aux activités tout au long de l'année sont –ils suffisant pour faire face en permanence aux dépenses de la même période ; sinon comment les gérer afin d'avoir un maximum de résultat ?

¹⁸ Association Togolaise pour le Bien-être Familial : ATBEF : Domaines d'activité <http://www.ong-togo.tg/fiche.php?page=81&menu=3> , site consulté le 17 janvier 2007

Cette démarche, conduit à la construction d'un projet cohérent et viable. Chaque option prise trouvant sa traduction financière et sa répercussion sur les équilibres financiers. A titre indicatif, nous proposons un budget annuel qui sera révisé et adapté chaque année par le plan opérationnel (Cf. Annexe 7).

5.6.Obstacles et limites probables du projet

• Obstacles

- Climat sociopolitique défavorable.
- La non disponibilité de projet de micro-crédit dans le milieu,
- l'inaccessibilité aux conditions d'octroi des crédits aux femmes;
- démotivation des femmes pour l'alphabétisation.
- Difficulté et insuffisance de coordination des actions des différents partenaires due au leadership.
- L'absence ou le départ des partenaires et des acteurs de développement des zones ciblées au cours de l'exécution
- Le double emploi.
- Le manque d'engagement des pouvoirs publics et de l'autorité locale,
- la réticence des populations du fait de la culture et des croyances.

• Limites

- L'insuffisance des moyens déployés
- Le cadre spatial du projet qui ne peut qu'être circonscrit.

5.7.Suivi et évaluation du projet

5.7.1.Suivi du projet

Le suivi du projet se fera de façon régulière sur la base des documents de travail tels que : le plan stratégique, le plan opérationnel annuel, le budget d'exécution. Des les

réunions internes de suivi chaque mois seront organisés. Une réunion externe trimestrielle permettra, avec tous les partenaires, de faire le point de l'avancée des activités chaque trimestre.

5.7.2.Évaluation du projet

Une évaluation interne annuelle et une évaluation externe, tous les deux sont prévues. La fin du projet pilote sera sanctionnée par une évaluation finale.

5.8. Cadre logique du projet

But : Réduire sensiblement d'ici 6 ans le trafic d'enfants dans les zones pourvoyeuses du Togo par la planification des naissances					
Objectif : Contribuer à la lutte contre le trafic des enfants par une approche intégrant le planning familial et le control des naissances					
Objectifs	Actions	Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Obstacles
Vulgarisation des méthodes de planning familial	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des couples et des communautés - redynamisation des centres de planning familiale 	<ul style="list-style-type: none"> -Les couples souscrivent au PF - Les couples bénéficient de conseils et d'informations suffisantes et acceptables -L'accès aux méthodes est assuré suivant la culture -Mise à la disposition de la population les produits pouvant assurer l'espacement des naissances 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de couple ayant souscrit aux méthodes de PF -Nombre d'enfants bénéficiaires par rapport au nombre attendu -Qualité des informations et variété de choix de méthodes -Nombre de couples ayant eu accès par rapport au nombre attendu 	<ul style="list-style-type: none"> -Registre; méthodes disponibles -Enquête auprès des populations 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence de motivation des populations -Choix des méthodes limités -Méthodes mal perçues par les populations -Réticence des couples
Favoriser l'accès des femmes à l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> -Plaidoyer pour la création ou la redynamisation des centres de lectures -Organisation des séances d'alphabétisation fonctionnelle -Recherche de fonds et de soutien pour assurer les activités et les programmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Des centres d'apprentissage et des bibliothèques communautaires sont créés dans le milieu -Des cours sont organisés au profit des femmes, avec un bon matériel didactique -Viabilisation du programme 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de femmes ayant accès aux cours d'alphabétisation et ayant poursuivi leur apprentissage dans le cadre d'autres programmes de développement -Nombre de programmes d'alphabétisation fonctionnelle et taux d'adhésion -Nombre de bibliothèques et de centres d'apprentissage communautaires créés. -Taux de rétention. -Qualifications acquises par les participantes - source de financement du programme 	<ul style="list-style-type: none"> -Programme d'alphabétisation existant dans le milieu -Registres -Progression des taux d'alphabétisation, nombre d'alphabètes -Montant des fonds collectés pour assurer la viabilité du programme 	<ul style="list-style-type: none"> -Absente de structure d'alphabétisation ; -Réticence des populations pour l'alphabétisation des femmes
	-Organisation des femmes	-Les femmes sont organisées			-Conditions

<p>Accroître le revenu des femmes, surtout des mères de famille</p>	<p>en groupement/activité</p> <ul style="list-style-type: none"> -Définition des démarches/activités -Démarche conjointe auprès des structures de microcrédits -Etudes des modalités de prêt 	<p>des en groupements</p> <ul style="list-style-type: none"> - des AGR sont développées - des crédits sont octroyés aux femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de groupements formés et fonctionnels -Nombre de femmes ayant eu un crédit et une AGR -Revenu de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> -Registre de prêt des institutions -Registre des groupements 	<p>d'octroi des crédits inaccessibles aux groupements</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence d'institution de micro-crédit/de partenariat viable avec ces derniers
<p>Favoriser la scolarisation des enfants, surtout des filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la réduction des frais scolaires et le suivi de qualité de l'enseignement donné 	<ul style="list-style-type: none"> -Le coût d'accès à l'école est revu à la baisse - L'enseignement dispensé est de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux de scolarisation des filles -Taux de scolarisation des enfants dans leur milieu de travail -Taux de fréquentation des structures éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> -Registre des écoles, -Structure et programme éducatifs -Enquête 	<ul style="list-style-type: none"> -Réticences des employeurs -Manque de financement de structures éducatives

Conclusion

Les systèmes de lutte doivent être conçus et les programmes mis en œuvre de manière à tenir compte de cette grande diversité de caractéristiques et de besoins.

Dans le cadre du phénomène du trafic d'enfants, la meilleure clé qui donne la capacité d'accéder à des informations sans lesquelles aucun problème ne saurait être résolu est la capacité d'écoute ; écouter les enfants victimes du trafic, écouter les enfants candidats potentiels au trafic, écouter les acteurs du trafic écouter les personnes affectées par le trafic ; cela donne des outils de travail qui n'existent dans aucun document.

Développer des capacités d'écoute et d'analyse objective de situation est la clé qui permet de contribuer à résoudre de manière efficace et durable, la plupart des problèmes socio psychologiques dont le trafic d'enfants.

Dans le cadre de la prévention, le planning familial s'avère un outil efficace à la fois, pour améliorer la santé de la mère et protéger les enfants ; en plus elle permet d'améliorer le revenu des familles par la diversification des ressources de la famille et surtout de la femme par les AGR. Pour ce faire, elle nécessite une alphabétisation fonctionnelle de celle-ci gage de tout développement.

Il faut donc faire ressortir les éléments d'analyse de situation au niveau national afin de pouvoir aisément situer le trafic par rapport aux réalités nationales. C'est donc une affaire qui concerne tout le monde chacun dans son domaine de compétence.

La responsabilité est l'élément clé de l'environnement protecteur : tous les membres de la société peuvent agir pour s'assurer que les enfants soient protégés. Si la responsabilité d'élever les enfants incombe d'abord aux familles et à l'État, les organisations et institutions doivent continuer à déployer des efforts pour briser le cycle de la violence aux enfants à long terme.

Références

1. UNICEF: le trafic d'enfants; UNICEF Belgique, Christian Wiener, Avenue des Arts 20, 1000 Bruxelles; page 16
2. Programme international sur l'élimination du travail des enfants (IPEC) et BIT, « Combating trafficking in children for labour exploitation in West and Central Africa: synthesis report based on studies of Benin, Burkina Faso, Cameroon, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Nigeria and Togo » (Genève, BIT, 2001), page 6.
3. La Traite Des Etres Humains En Afrique, En Particulier Des Femmes Et Des Enfants, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, p 66
4. http://www.unicef.org/french/infobycountry/togo_statistics.html, site visité le 09 janvier 2007
5. [Hartnett, Teresa](#); Heneveld, Ward : Evaluation du retard en éducation de la population féminine en Afrique Subsaharienne, Banque Mondiale, Africa Region Findings Infobrief 1993; N°6; page 1
6. http://www.unicef.org/french/infobycountry/togo_statistics.html, site visité le 09 janvier 2007
7. Réponses écrites du gouvernement du Togo à la liste de points à traiter (crc/c/q/tgo/2), reçues par le comité des droits de l'enfant à l'occasion de l'examen du deuxième rapport périodique du Togo crc/c/65/add.27), 20 décembre 2004; page 7
8. SOS Trafic Sur les traces d'enfances volées: Une approche sur le trafic des enfants dans le monde. Série: "Etudes sur les droits économiques, sociaux et culturels", N° 2; Décembre 2000, page 36
9. Ministère de la santé –Togo et OMS : « Profil de Système de Santé de Pays TOGO » ; 2004
10. AH-ENG Lai: The little workers: a study of Child Labour in the small-scale industries of Penang, Malaysia. Document présenté à un atelier sur le travail des enfants, University of Sussex, 5-8 janvier 1981, Institute of development Studies, page 3
11. <http://www.tg.undp.org/Socioeco/index.html>: Données socio-économiques: Principaux indicateurs du développement du Togo site consulté le 04 janvier 2007.

12. OIT : Assurer l'éducation primaire pour tous

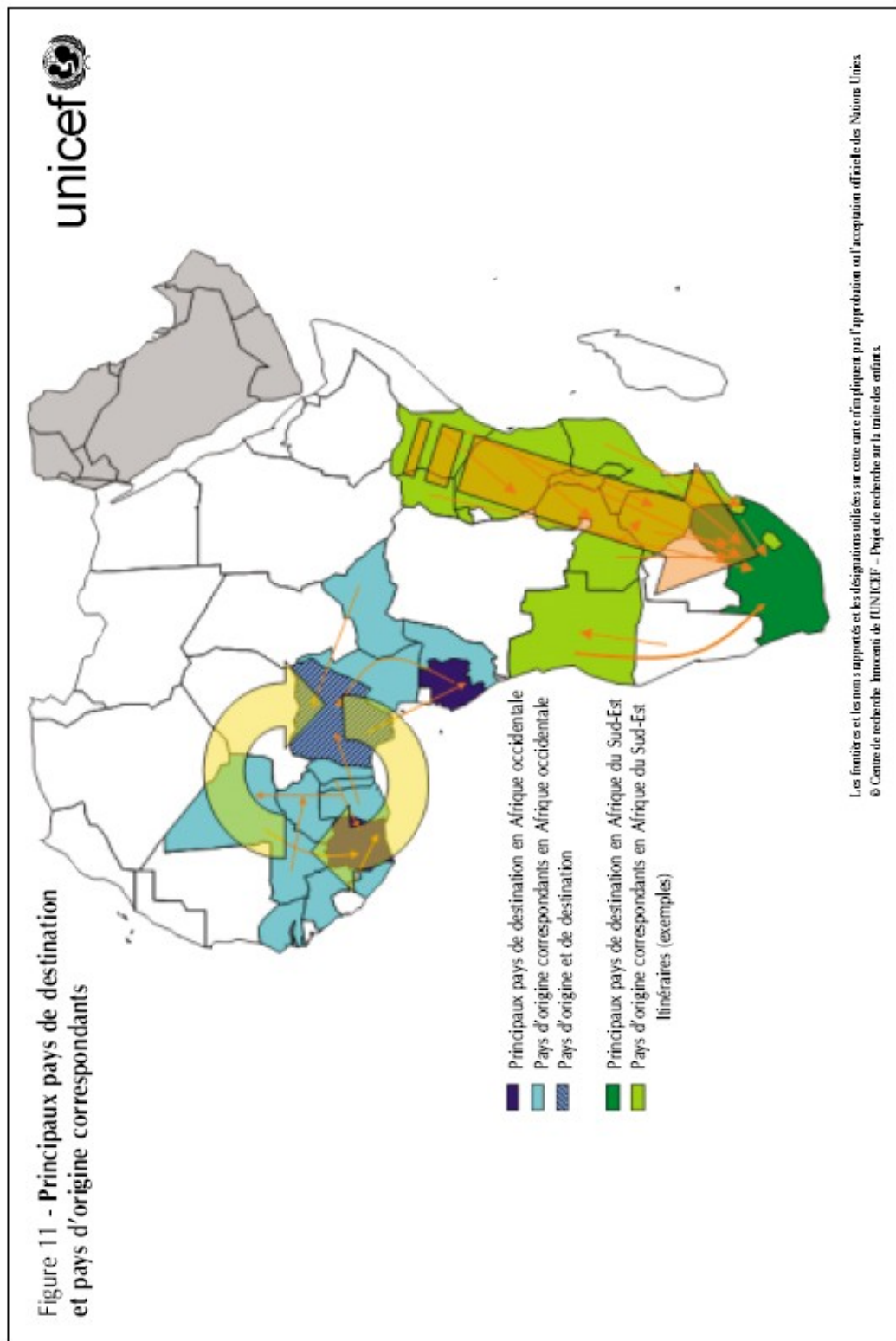
<http://www.ilo.org/public/french/bureau/exrel/mdg/briefs/index.htm>, site consulté le 20 décembre 2006

13. Association Togolaise pour le Bien-être Familial : ATBEF : Domaines

d'activité <http://www.ong-togo.tg/fiche.php?page=81&menu=3> , site consulté le 17 janvier 2007

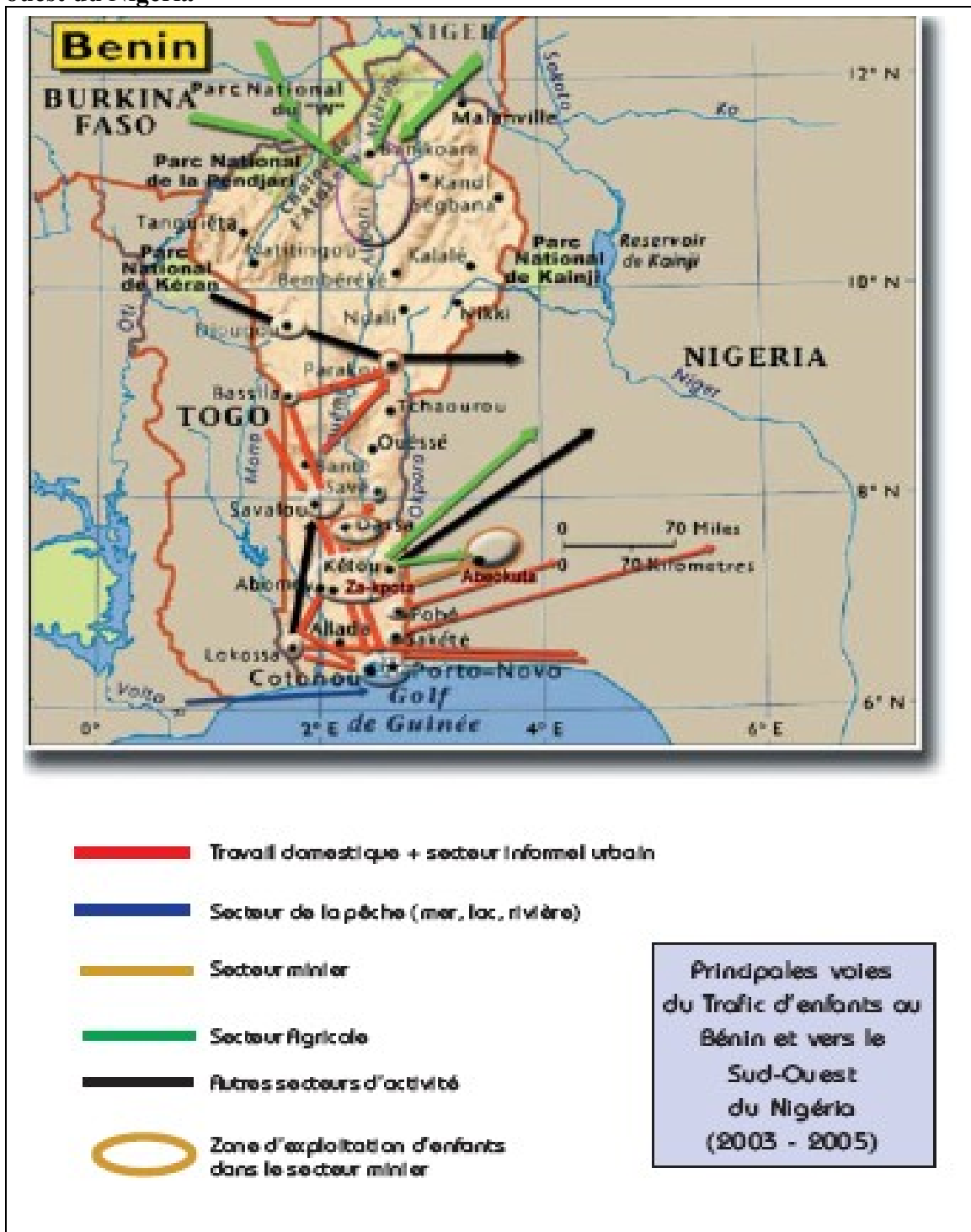
Annexes

Annexe 1 : Principaux pays de destination et pays d'origine correspondants



Base de données du Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, février 2003

Annexe 2 : carte des principales voies du trafic d'enfants au Bénin et vers le sud-ouest du Nigeria



Annexe 3 : PCIME-C : plan d'action communautaire du village de Djoyitin

AXE	PRATIQUES CLÉS IDENTIFIÉES	ACTIONS	ACTIVITÉS	INDICATEURS	CALENDRIER D'EXECUTION												BUDGET	PLAN DE FINANCEMENT		PERSONNES RESPONSABLES
					A	M	J	J I	A	S	O	N	D	Contribution locale	Financement à rechercher					
Prévention des maladies	Se débarrasser correctement des selles y compris celles des enfants en un lieu sûr et se laver les mains après défécation avant de préparer les repas et avant de nourrir les enfants	- construction d'un château d'eau	- mise sur pied d'un comité de réalisation	- existence d'un château dans le village			x									Pm			Comité de suivi	
			- ouverture d'un compte de gestion des fonds du château					x												
- prendre contact avec le service de l'hydraulique						X														
- aménager le site de réhabilitation du château						X														
- participer aux travaux de réalisation du château																				
		Gestion et entretien du château d'eau	- mise sur pied d'un comité de gestion	Pourcentage de la population ayant utilisé l'eau du château				X												
			-tenir une assemblée villageoise pour définir le prix de vente de l'eau et les modalités de gestion des fonds																	
			- faire la vente de l'eau et tenir à jour un cahier de recette																	
			- dépôt des fonds de vente d'eau dans le compte																	
			-assurer l'entretien effectif et la maintenance du château d'eau																	

		- développement de l'élevage	- mise sur pied d'une association villageoise des élevais				X												
			- prise de contact avec le CERPA et demande d'appui technique et logistique					X											
			- planification des activités de l'association																
			- participation aux séances de formation du CERPA																
			- mobilisation de ressources pour assurer le fonctionnement de l'association																
Prise en charge à domicile	- implication des hommes dans la fourniture des soins aux enfants et à la santé de reproduction	- information sur la SR/PF	- sensibilisation des familles sur la bonne pratique sanitaire et les méthodes de PF	Pourcentage de la population utilisant les méthodes de PF et observant les bonnes pratiques			x												
			- demander l'appui d'une sage-femme ou une infirmière si nécessaire						x										
			-faire le suivi de la mise en application des méthodes et pratique apprises								x								
Promotion de la croissance et du développement	- A partir de six mois commencer par nourrir les enfants avec les aliments complémentaires	- relance et redynamisation des AGR	- relancer et rediscuter les conditions d'octroi de prêt avec le CPS	Proportion des femmes dont le pouvoir d'achat est augmenté					x										
			- organiser les femmes en groupement par AGR identifiée							x									
		-implication des enfants dans la lutte contre le trafic	- mise sur pied d'un comité d'enfants contre le trafic																
			-formation des comités sur le trafic																
		Plaidoyer auprès du CERPA pour la mise à disposition de l'engrais	- redynamiser le comité de GV	Pourcentage des produits agricoles cultivés				x											
	- démarche vers le CERPA pour la mise à disposition de l'engrais																		

Annexe 4 : Méthodologie du focus group

Documents de référence:

Sharken Simon J. “*How to conduct a focus group*“, Los Angeles, The Grantsmanship Center Magazine, n° 9.

Catterall M. & Maclaran P., 1997, “*Focus group data and qualitative analysis programs*”, Sociological Research Online, vol 2, n°1.

Introduction

Le focus group est une méthode d’enquête qualitative rapide qui a été développée en 1994 aux USA. Technique très prisée en Marketing, le focus groupe a été utilisé en sciences sociales à partir des années 80.

Le focus group est généralement utilisé pour répondre aux objectifs suivants :

- ❖ Collecter des opinions, des croyances et des attitudes concernant un sujet ou une problématique précise

Ou/et

Confirmer des hypothèses

Ou/et

Encourager la parole autour de problèmes particuliers

Le focus group est également une bonne méthode pour identifier les principales problématiques à creuser dans le cadre d’une enquête plus approfondie.

Les étapes de préparation et de conduite d’un focus group

La tenue d’un focus group se planifie sur une période de 6 semaines au moins.

Un planning standard pourrait se décliner comme suit :

Activité	Contenu	Date
Définir l’objectif du focus group	Définir un objectif clair et précis. Ex : identifier les principaux problèmes liés à l’usage du subutex Identifier les principaux besoins des usages du subutex	6 semaines avant la tenue du FG
Identifier les participants	6 au minimum, 12 au maximum. Pour être sûr d’avoir un nombre suffisant le jour du FG, il faut prévoir 12 personnes au moins	6 semaines avant
Choisir un facilitateur et un observateur	Le facilitateur a pour mission de guider la discussion dans le groupe en veillant à ne pas prendre position. Son rôle consiste à relancer la discussion, à poser les questions, à organiser la prise de parole, ... L’observateur n’intervient pas dans l’animation. Il a en charge la prise de note des réponses des participants. L’enregistrement audio (après accord du groupe) des débats du FG est un plus	4 semaines avant
Développer la grille d’entretien	La grille doit porter sur un maximum de 5 à 6 questions de fond Il faut faire la différence entre les relances et les questions de fond	4 semaines avant

Elaborer un plan de déroulement du FG	C'est la garantie de l'harmonisation du déroulement en cas de la tenue de plusieurs FG sur le même sujet.	
Réserver le lieu où se déroule le FG	Un lieu central, confortable, calme,...	4 semaines
Envoyer les invitations aux participants		4 semaines
Rappeler les participants au téléphone ou par contact direct		2 semaines
Organisation logistique (équipement de la salle, repas, rafraîchissement)	Paper Board, marqueurs, réservations repas, boissons, liste des participants, cahier, enregistreur audio et cassettes.	1 semaine
Rappeler les participants		2 jours avant
Tenir le Focus group	Durée conseillée : 1h30 à 2h00. Plan conseillé : 1. Accueil et introduction : 15mn (rappel du contexte et des objectifs du FG, présenter le déroulement du FG) 2. Poser les questions et animer la discussion : 1h30 3. Clôture du FG : 15mn (remercier les participants, leur donner des informations concernant l'utilisation des données collectées,...)	
Envoyer une lettre de remerciement aux participants		2 jours après
Transcrire les notes prises lors du focus group		3 jours après
Faire un compte rendu synthétique de la session		1 semaine après
Analyser les données collectées et rédiger le rapport		2 semaines après

Annexe 5 : engagement de l'Etat béninois dans la lutte contre le trafic d'enfants

Les comités villageois du Bénin pour lutter contre le trafic d'enfants

« Il ne fait pas de doute que ce que nous avons fait a réellement porté ses fruits. Je me suis beaucoup engagé pour décourager toute forme de placement d'enfant. Nous avons essayé tout ce qui était en notre pouvoir - sensibiliser le voisinage, parler aux parents, établir des réseaux locaux - pour éliminer la pratique dans la sous-préfecture de Ze. Je dois admettre qu'à un moment le résultat de mes activités s'est retourné contre moi. Quand ma femme a accouché l'an dernier, il m'a été impossible de trouver une jeune fille pour vivre chez nous et aider au ménage tout en fréquentant l'école. »

Ex-membre du Comité villageois, Ze, Bénin.

A la suite d'une recherche commune menée par l'UNICEF et le gouvernement du Bénin, parallèlement à la décentralisation des activités contre le trafic d'enfants, les premiers Comités villageois du Bénin ont été créés en août 1999 dans les sous-préfectures de Ze, de Dogbo et d'Agbangnizoun au sud du pays, la zone la plus touchée par la traite d'enfants. Il existe maintenant plus de 170 Comités engagés dans de multiples activités. Toutes ne sont peut-être pas directement liées au trafic d'enfants mais, prises dans l'ensemble, ont un impact sur le phénomène. Les Comités s'occupent de la surveillance sociale des mouvements d'enfants dans leurs villages en :

- Faisant prendre conscience

- aux parents de l'importance de : mettre les enfants au monde dans des services de maternité, de les faire enregistrer et de prendre leur certificat de naissance ; de les envoyer et de les garder à l'école ; de fournir aux enfants qui n'ont pas été officiellement scolarisés leur protection et une formation comme l'apprentissage ;
- à la population en général des problèmes des enfants soumis à la traite ou placés dans d'autres familles ;
- aux jeunes de leur rôle et de leurs droits par rapport au trafic d'enfants et à d'autres questions concernant leurs droits.

- Signalant les cas

- d'abus sexuels ou autres à l'égard des enfants ;
- de départs suspects ou frauduleux des enfants ;
- d'enfants exposés au placement ou au trafic.

- Contrôlant

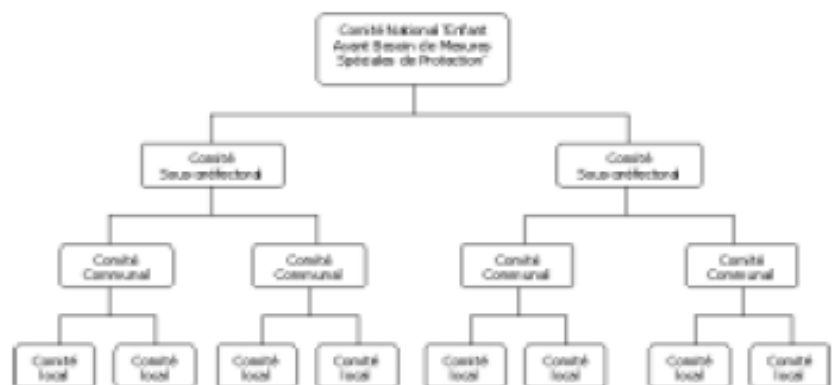
- la réinsertion des enfants victimes de traite après leur retour au village.

Lorsqu'un enfant quitte le village, le Comité mène une enquête rapide et alerte le service de gendarmerie le plus proche ou la brigade de protection des mineurs. Dans de nombreux cas, cela a stoppé le transport de 'cargaisons' d'enfants vers les pays voisins.

Les Comités villageois ont l'avantage de la supervision sur place, ce qui favorise le contrôle spontané des enfants du village, un système d'alarme rapide, et la division des tâches de sorte que chaque participant a un rôle à jouer. Les Comités veillent également à l'enregistrement des naissances et des décès dans les villages, tenant à jour des registres d'état civil. Cela permet de mieux cerner la situation du moment et les mouvements d'enfants, et compense les carences administratives en matière d'enregistrement des naissances, des mariages et des décès.

Les Comités font partie d'une structure verticale qui comprend les Comités sous-préfectoraux, mais répondent au besoin d'action urgente au niveau du village. Ils opèrent sur une base bénévole et dépendent entièrement des ressources humaines disponibles dans la communauté. Leur composition varie en fonction de la dimension du village et de l'étendue du problème du trafic, mais ils comptent généralement de trois à six membres, y compris le chef du village qui fait office d'autorité publique et assure la communication avec les structures administratives plus élevées.

Les Comités d'une même sous-préfecture coopèrent et se prêtent mutuellement assistance. Des cours de formation sont organisés au niveau sous-préfectoral par le ministère de la Protection sociale, en coopération avec l'UNICEF, et les participants transmettent leurs connaissances aux autres membres.



VINAGAN

SITES D'INTERVENTION

communes/ site	arrondissements	villages
Ouinhi	Arrondissement de Sagon	Aïzè Holi
		Aïzè Fon
		Illaka
		Houédja
		Ahogo
		Adamé
		Hinvédo/Dolivi
	Gakou- Café	
	Arrondissement des Tohouès	Tévédji
		Gangban
Akassa		
Allabandé		
Hounnoumè		
Zakpota 1	Arrondissement d'Allahé	Midjannangan
		Zahla
		Dogbanlin
	Arrondissement de Houngomè	Héhoulin
		Akètèkpa
	Arrondissement de Zakpota	Houngomè
		Adjido
		Agbokpa
Arrondissement de Kpozoun	Kémondji	
	Lontokpa	
	Houangon	
	Zakpota 2	Arrondissement de Kpakpamè
Afossowogba		
Dramè		
Tangbé		
Arrondissement de Tanta		Agonkamé
		Agbakou
		Agondokpé
		Zaga
Arrondissement de Za- Kpota	Adikogon	
	Djiyitin	

Annexe 7 : Budget prévisionnel du projet

Activités	Coût (F CFA)
Frais administratifs	
Frais d'établissement (1 ^{ère} année)	4.720.000
Télécommunications	1.010.000
Équipement, Fourniture et matériel de bureau	713.987
Photocopies	100.000
Frais administratifs divers	120.000
<i>Total équipement</i>	6.663.987
Frais de locaux et d'équipements	
Meubles, équipement, outillage	991.742
Entretien et réparations	618.733
Electricité, eau, gaz, combustible	1.784.968
Frais divers	396.613
<i>Total frais de locaux et d'équipements</i>	5.577.024
Frais de transport	
Entretien réparations véhicules	2.538.996
Taxes et assurances véhicules	2.181.580
Carburant	3.909.227
Frais déplacements locaux	945.000
<i>Total frais de transport</i>	17.074.803
Formation, Recyclage des prestataires et éducateurs	
Manuel de formation	200.000
Fourniture de bureau pour formation	61.200
Formation du personnel	951.702
<i>Total formation, recyclage</i>	1.012.902
Frais bénéficiaires	
Formation des pairs éducateurs et relais communautaires	2.176.000
Prise en charge des besoins de santé de la reproduction	5.826.946
Promotion de la planification familiale	8.635.000
Distribution à base communautaire des contraceptifs	1.500.000
Distribution des préservatifs à base communautaire	12.635.723
Subventions des séances d'alphabétisation	1.725.539
<i>Total frais bénéficiaires</i>	32.499.208
Frais personnel local	
Recrutement /renforcement d'agents de terrains	0
Indemnités du personnel	12.200.000
<i>Total fonctionnement</i>	12.200.000
TOTAL BUDGET	75.027.924